

Petite Histoire De Chemellier

Voici retranscrit aussi fidèlement que possible le document « Petite histoire de Chemellier » écrit par l'abbé Ch.Meignan d'après un registre commencé en 1870 par l'abbé Jean Baptiste GARNIER.

Bulletin n°1	Origine de Chemellier	Bulletin n°13	Nos cloches
Bulletin n°2	Origine de Chemellier (suite)	Bulletin n°14	Ecoles de Chemellier
Bulletin n°3	Origine de Chemellier (suite)	Bulletin n° 15	Archives et registres
Bulletin n°4	Histoire – Le château Chapelle Saint Léonard	Complément à la petite histoire de Chemellier (Aparté sur le foyer)	
Bulletin n°5	Chapelle Saint Léonard (suite) Chapelle de la Blanchardière	Bulletin n°16	Paroisses et curés
Bulletin n°6	Tombes et cimetières	Bulletin n° 17	Administrations civiles et Maires
Bulletin n°7	Maisons Seigneuriales	Bulletin n° 18	Chemellier sous la révolution
Bulletin n°8	Maisons Seigneuriales (suite) Le presbytère	Bulletin n° 19	Chemellier au fil des siècles
Bulletin n°9	Ancienne Eglise de Chemellier	Bulletin n° 20	Visites de 2 papes et passage de Louis XIII
Bulletin n°10	Construction de l'Eglise actuelle	Bulletin n° 21	H. Bouriché, sculpteur religieux
Bulletin n°11	Construction de l'Eglise (suite)	Bulletin n° 22	Henri Bouriché, (suite)
Bulletin n°12	Construction de l'Eglise (suite)	Bulletin n° 23	Henri Bouriché, (suite)
		n° Spécial,	les adieux de l'abbé MEIGNAN

26/09/2021

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°1

J'ai trouvé dans les archives de la paroisse, un registre commencé en 1870 par Mr l'Abbé Jean-Baptiste GARNIER, alors curé de la paroisse. Ce registre s'arrête en 1891, date du départ de Mr GARNIER pour la maison de retraite de Doué-la-Fontaine.

On trouve-là, relatés presque au jour le jour, les faits qui se sont déroulés durant ces vingt années ; mais auparavant le chroniqueur a fait dans une première partie l'historique de la paroisse d'après les documents qu'il a pu recueillir.

Il y a là, vous n'en doutez pas, une foule de renseignements très intéressants... J'ai pensé qu'il vous serait agréable de pouvoir les connaître. Je profiterai donc du « Bulletin Paroissial » pour en publier de larges extraits, en y ajoutant ce que je pourrais trouver par ailleurs pour le compléter.

Je serai reconnaissant à tous ceux qui peuvent m'y aider. Je fais en particulier appel aux anciens dont les souvenirs peuvent me documenter, spécialement sur ce qui s'est passé depuis 1890.

Mr l'Abbé GARNIER commence son registre par quelques observations préliminaires :

« Un registre des Chroniques, dans une paroisse m'a toujours paru une chose propre à intéresser les âges à venir. Nous aimerions connaître les événements tant soient peu importants, relatifs aux moindre localités, accomplis dans les temps anciens ; les événements actuels n'intéresseront pas moins les hommes qui vivront après nous. C'est pour ce motif, comme aussi pour répondre aux vœux de mes supérieurs ecclésiastiques, que depuis plusieurs années, je me suis occupé de préparer un registre de chroniques pour la paroisse de Chemellier, en recueillant tous les faits qui me semblent offrir quelque intérêt. Pour les temps anciens, j'ai fait des recherches soit dans les archives de la Préfecture, soit dans les registres déposés à la Mairie ou au Greffe du tribunal civil de Saumur. »

« En 1870, au mois d'août, pendant la durée du Concile général du Vatican, qui a défini, le 18 juillet dernier, l'Infaillibilité du Souverain Pontife, au moment où une guerre terrible vient de s'engager entre la France et la Prusse, dans ces jours où l'armée prussienne vient de nous infliger l'humiliation d'une invasion de notre territoire, je commence à mettre en ordre, dans ce registre les notes et les documents que j'ai pu recueillir. »

Mr GARNIER termine cette petite préface par l'explication de quelques mots anciens qu'il utilise en citant de vieux textes... Si j'ai l'occasion de vous les citer aussi, je les expliquerai à ce moment-là.

- :- :- :- :- :-

Origine de Chemellier

Les documents les plus anciens où il est question de Chemellier, datent des environs de l'an 1000. Il s'agit de chartes (pièces officielles sur parchemin), contenues dans un recueil de l'ancienne Abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

L'une de ces chartes relate le jugement rendu par le Comte d'Anjou, dans un conflit opposant deux seigneurs. Cette pièce est en latin ; voici la traduction qu'en donne Mr GARNIER :

« Les moines de Saint-Aubin et les Chanoines de Saint-Lezin tenaient de la bienfaisance des Comtes d'Anjou, non loin d'Angers, deux églises, mais restés communs entre eux ; l'une nommée Chiriacus (il s'agit de Saint-Rémy-la-Varenne et l'autre de Chamilcheriacus ou Camellerianus (c'est notre Chemellier). Les moines de Saint-Aubin avaient pour abbé, un moine nommé Humbert, et les chanoines de Saint-Lezin, un laïque, nommé Thibault (de Blaison). Mais ce dernier ne cessait de dépouiller les moines de leur part et prenait presque tous leurs revenus, ainsi que les objets appartenant aux habitants de la campagne...

Les moines en appelèrent au Comte Foulques (Foulques Nerra, Comte d'Anjou).

On se réunit en un lieu appelé « Sazé ». Thibault fit les parts et Humbert eut à choisir. Le chemin de Gibert fit la juste séparation des deux. Humbert laissant à Thibault le territoire sans contredit le plus riche et le plus fertile, du côté de Chemellier ; il prit pour Saint-Aubin, la portion la moins étendue et la moins fertile, que baignait la Loire, du côté de Saint-Rémy, à cause d'un peu plus d'avantages que la Loire et la forêt de Vallée procuraient aux moines.

Les choses en restèrent là sans nouvelles contestations jusqu'à Eudes de Blaison, petit-fils de Thibault.... Celui-ci s'avisait d'envoyer non seulement ses chevaux, mais ceux de ses chevaliers et de ses paysans dans les prés de Saint-Aubin. Mais devant le tribunal du Comte Geoffroy, il fut rudement rappelé à l'ordre... ».

D'après une autre charte à laquelle se réfère Mr GARNIER, il est probable que cette domination du territoire de Saint-Rémy et Chemellier aux moines de Saint-Aubin et aux chanoines de Saint-Lezin, dont il est parlé dans le document cité précédemment, fut faite par Foulques-le-Roux, Comte d'Anjou, en l'an 930.

L'origine de la paroisse de Chemellier remonterait donc ainsi à la première moitié du Xe siècle. On voit d'autre part que le nom latin de Chemellier est Chamilcheriacus ou Camellerianus. C'est la même racine que le mot « camelus » qui veut dire « chameau ». Pourquoi ce nom ? Je ne sais. On ne voit pas ce que notre gentille bourgade peut avoir à faire avec ce sympathique animal du désert.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n°2

Si les traces du nom de Chemellier apparaissent au cours du Xe siècle, des vestiges plus anciens, trouvés sur le territoire de la paroisse, prouvant que ce pays était habité depuis bien plus longtemps.

Il existe encore en particulier, entre le Petit Village et la Motte, un dolmen ou Pierre-Couverte. Il a 4,20 m de longueur ; 2,90 m de largeur et 1,80 de hauteur. Il est composé de quatre pierres de grès de 40 à 60 cm d'épaisseur suivant les endroits, deux de ces pierres, d'une longueur de 4 m, sont fichées en terre ; les deux autres, posées dessus forment la toiture. Une cinquième pierre qui devait sans doute faire le fond est renversée, et recouverte de terre, ne paraît plus guère.

L'Abbé GARNIER signale un autre dolmen entièrement écroulé à la Pauverdière (près de Sazé). Il n'en reste plus de traces maintenant ; des travaux de terrassement, ayant sans doute recouvert les pierres.

Les dolmens datent de l'époque des Gaulois ; ils servaient, semblent-ils, aux druides, pour des cérémonies religieuses, probablement comme tables de sacrifices.

Au milieu du siècle dernier, en creusant des fondations de maisons, notamment celle qu'habite actuellement Mr Jules CRETON, on y a découvert un certain nombre de tombes de deux formes bien différentes : les unes ordinaires dont nous parleront plus tard, et d'autres, en forme ovoïde (an forme d'œuf), beaucoup plus anciennes.

Voici ce qu'en écrit Mr GARNIER (1870) : « Au bourg de Chemellier, on a trouvé ces derniers temps, à diverses fois, sur l'emplacement d'un ancien château et dans les environs, une vingtaine peut-être, de trous en forme ovoïde, dont il paraît difficile de dire l'origine et la destination. Ces trous, profonds de 1 m à 1,50 m et larges de 1 m environ à leur plus grand diamètre s'allongeaient, de manière à former un contour renflé dans cette partie, à peu près en la forme des panes de terre dont on se sert pour faire la lessive. Ils étaient creusés dans le tuf.

Voici la description d'une de ces fosses, fouillée et décrite par Mr Désiré PERRIER, ancien maire, en 1869 : « Cette fosse se trouvait à environ 110 m Nord-Ouest de l'église, devant la maison de Mr René CIRET (c'est la maison CRETON), sur l'emplacement de l'ancien château. Elle était profonde de 1,15 m et avait 0,90 m de diamètre dans sa partie la plus large. Elle était recouverte de 1 m de terre végétale ; elle renfermait une certaine quantité de moellons tufiers soumis à l'action du

feu, une quantité assez considérable de cendres mélangées de charbon, et des ossements nombreux, dont la plus grande partie étaient brûlés et quelques-uns blanchis ou verdis par le feu.

Je ne pense pas qu'on ait fait des fouilles dans les autres fosses de ce genre découvertes autrefois. Peut-être y aurait-on trouvé également des ossements calcinés avec de la cendre et du charbon. Il est probable que ces fosses ont été des tombeaux et comme les Romains avaient coutume de brûler leurs morts, il pourrait se faire que ces fosses remontent aux temps de l'occupation romaine, c'est-à-dire au début de l'ère chrétienne.

Dans une note, écrite plus tard, Mr GARNIER précise :

« Il paraît que d'après les savants, ces monuments (fosses ovoïdes), qui se trouvent également en d'autres endroits, entre-autre à Luigné, sont bien des tombes, des tombes gauloises, et non romaines. Leur nom serait des Carnaïoux. »

Quoiqu'il en soit, ces divers monuments prouvent que Chemellier était habité des une époque très reculée. Poursuivant le texte de Mr GARNIER, nous lisons : « Au-dessus de la fosse, décrite ci-dessus, se trouvait une tombe horizontale qui la recouvrait en partie. Cette tombe qui n'était qu'à une profondeur d'à peine 1 m devait dater d'une époque bien moins reculée et n'offrait d'ailleurs rien de remarquable »

Sur l'emplacement de l'ancien château, on a trouvé un grand nombre d'autre tombes, mais d'une date sans doute bien plus récente. On en a trouvé aussi à la Haute-Ronde. »

Voie Romaine ?

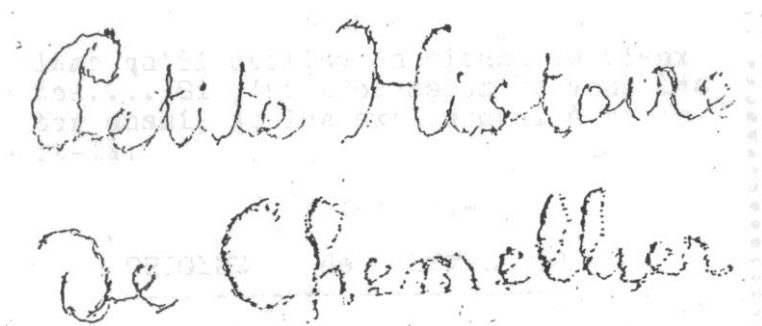
On lit dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (année 1863) : « Mr de ..., membre de l'académie d'Angers, à cette époque, admet le tracer d'une voie romaine d'Angers à Poitier, par la Bohalle, Blaison, Coutures, Chemellier, Louerre, Rochemenier, Doué, etc. »

A son avis cette route aurait été celle suivie par DUMNACUS, lors de sa défaite par les Romains. DUMNACUS, dont la statue orne le pont qui porte son nom aux Ponts-de-Cé, est un lieutenant de VERCINGETORIX, qui organisa la résistance des Andes (Angevin à la conquête du pays par les Romains).

Si cette voie romaine a réellement existé, on n'en retrouve pas actuellement de vestiges à Chemellier. Toutefois, la position de Chemellier point à peu près central entre Gennes, Doué, Alençon et Juigné, lieux où l'on a trouvé des traces et des monuments de l'occupation romaine, peut faire supposer, surtout en présence des tombes dont il est question plus haut, que ce lieu a été occupé aussi autrefois par les romains...

Mr célestin PORT, qui au siècle dernier, a fait des recherches détaillées sur les communes de Maine-et-Loire, dit en parlant de Chemellier : « Toute cette contrée, depuis de longs siècles, habitée, était traversée par la voie de Brissac à Gennes, par Longueville et Saint-Pierre-en-Vaux....

Cette route qu'on voit figurer sur une carte faite vers 1750, est sans doute celle qui continue la route du Petit Village. Mais elle ne correspond pas au tracé de la voie romaine, dont il est parlé ci-dessus.



Petite Histoire
De Chemellier

Supplément au Bulletin n°3

Les documents où l'on voit figurer le nom de Chemellier présentent ce lieu comme dépendant des Seigneurs de Blaison, et cela jusqu'à la Révolution de 1789.

Il semble bien que cette dépendance n'ait pas toujours été acceptée de très bon cœur.

L'origine de cette sujétion remonte au XI^e siècle, dans le fait rapporté dans le Bulletin N°1, à savoir qu'à cette époque l'église et les terres de Chemellier furent dévolus aux Chanoines de Saint-Lezin d'Angers, lesquels avaient comme Abbé commanditaire (sorte de supérieur laïque), un Seigneur de Blaison ; Thibault.

Ce Thibault et ses successeurs ayant une conscience peu scrupuleuse ont pu garder comme leur appartenant ce dont ; en fait ils n'étaient que les gérants. De là les rentes et les droits féodaux établis à leur avantage sur une grande partie de la paroisse de Chemellier, comme nous aurons l'occasion d'en reparler.

Ce n'est là qu'une supposition, mais qui paraît assez vraisemblable, ajoute Mr l'abbé GARNIER, qui fournit ces renseignements.

Notons que si dans les premiers documents où on le voit figurer, le nom de Chemellier est sous sa forme latine de Camellerianus, à partir du début du XIII^e siècle, on le trouve sous une orthographe proche de ce qu'elle est maintenant : Chemeler en 1219, Chemelier en 1305.

Voici les noms de quelques personnages qui au cours des âges ont été possesseurs des seigneuries de Blaison et Chemellier, désormais inséparables :

Dans la première moitié du XIII^e siècle Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, roi de France, prétendant que la baronnie de Blaison, avec Mirobeau, Chemellier et le Port-Vallée, lui revenait par la suite de la mort de son vassal Thibault de Blaison, sans enfant. Mais en 1260, il la rendit à un neveu de Thibault, Robert de Boumois.

Au commencement du XIVE siècle, en 1320, en pleine guerre de cent ans, les Anglais prirent Blaison, pillèrent l'église et démolirent le Château. C'est peut-être à cette époque et par ces mêmes Anglais que fut détruit le Château de Chemellier, dont nous reparlerons plus tard.

Au début du XVe siècle, Chemellier appartenait à Gilles de Laval, Seigneur de Retz, le fameux Barbe-Bleue. Ce Gilles de Retz, qui fut compagnon de Jeanne d'Arc, possédait en Anjou quelques seigneuries, entre autres Briollay, Champtocé, Blaison et Chemellier. Se trouvant à la tête d'une immense fortune il la compromit rapidement en folles dépenses et se vit forcé de vendre ses terres. La première qu'il vendit fut celle de Fontaine-Milon, la seconde fut la châtellenie de Blaison et de Chemellier. Cette châtellenie fut vendue pour 5 000 écus d'or à Guillaume de la Jumellière, sieur de Martigné-Briant.

Gilles de Retz, si tristement célèbre par ses crimes, fut brûlé vif et exécuté à Nantes, le 23 décembre 1440.

En 1470, un Sire Leparc de la Jumellière était Seigneur de Blaison et de Chemellier.

En 1519, c'était un René de la Jumellière.

En 1681, nous trouvons Guillaume de Marboeuf.

En 1713, c'est Claude-Toussaint Marot, qui porte le titre de Comte de la Garaye, baron de Blaison, et Vicomte de Chemellier.

En 1762, c'était Louis de Bruce, comte de Bruce et de Broon, également baron de Blaison et vicomte de Chemellier....

Ce même Louis de Bruce vendit en 1769 la baronnie de Blaison et le Vicomté de Chemellier à Raoul-René PETIT, chevalier, ancien capitaine au régiment de Béarn, époux de Jeanne Ribault de L'Isle. Ce Raoul PETIT prit donc à son tour le titre de Baron de Blaison et de Vicomte de Chemellier.

Après la Révolution, le fils de ce Mr PETIT de Blaison, conserva simplement le titre de Vicomte de Chemellier. (Il existe toujours des descendants)

Les quatre grands tableaux qui se trouvent à l'église au-dessus des portes du transept sont signés Vicomte de Chemellier. Il s'agit d'un membre de cette famille, peintre de mérite qui a donné ces tableaux en 1882 pour orner la nouvelle église après les avoir peints à un âge très avancé puisqu'il a peint le dernier en 1879, à 94 ans.

Aux archives de Maine-et-Loire, se trouve un registre en parchemin, contenant l'aveu rendu au château de Saumur par Raoul PETIT en 1780 (un aveu, en terme féodal était une sorte d'inventaire que le Seigneur d'une terre présentait à son suzerain, de ses domaines ou de ses droits, en reconnaissance de sa dépendance à l'égard de son suzerain).

Le suzerain en question était dans le cas présent, le Comte de Provence, duc d'Anjou, frère de Louis XVI, futur Louis XVIII.

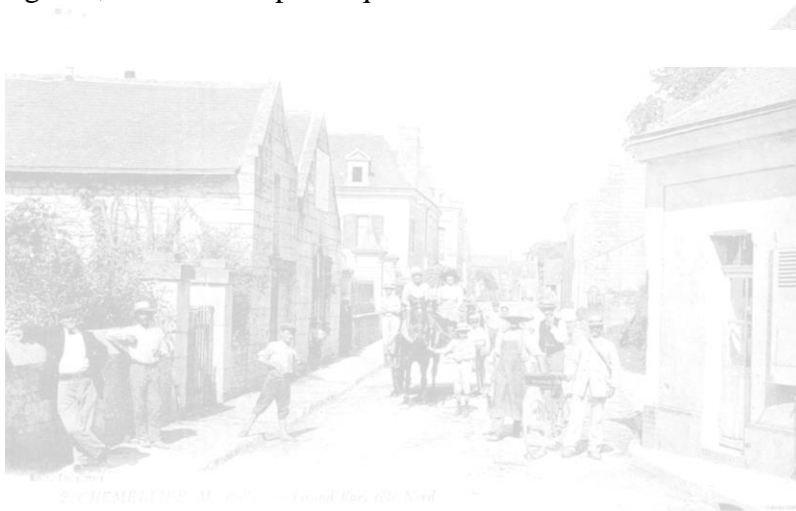
Cet Aveu dénombre toutes les propriétés, redevances et droits féodaux dus au Seigneur de Blaison, tant sur le territoire de Chemellier que sur celui de Blaison, ce qui forme un volume, grand format, en parchemin de près de 200 pages....

Voici quelques extraits de ce document concernant les dîmes et autres droits seigneuriaux perçus à Chemellier :

Il y est question d'une « grange dixmeresse avec caves et cour, situées au bourg de Chemellier où les sieurs du Séminaire d'Angers ont coutume de ramasser et traiter les dîmes qu'ils perçoivent sur ladite paroisse de Chemellier, Sazé, Raindron et environs.

D'après les renseignements donnés sur l'emplacement de cette « grange à dîmes », il semble bien qu'elle était située là où est maintenant Mr André GUERET.

Ce droit de dîme qu'avaient les Directeurs du Séminaire d'Angers, remontait au 16 janvier 1619, date de l'accord où ce droit leur fut cédé par les Seigneurs de Blaison. Ils devaient verser chaque année à ce même seigneur, les 2/3 de la paille qu'ils récoltaient ainsi.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n°4

Dans le précédent article, nous avons fait état d'un document important : « L'Aveu (ou inventaire) de Blaison », datant de 1780, et donnant d'amples renseignements sur mes droits féodaux perçus à Chemellier avant la grande Révolution.

Nous signalons la présence d'une grange à dîmes, au bourg de Chemellier à l'emplacement sis à l'entrée de la route du Petit Village. Il est également noté par ailleurs qu'à la maison de la Seigneurie, une dîme était aussi perçue, pour le comte du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne. A quand remontait ce droit de dîme ? Nous ne le savons pas au juste. Peut-être à l'époque du partage qui fut fait du territoire entre Chemellier et Saint-Rémy-la-Varenne, au XIe siècle, dont il a été question dans le bulletin n°1.

Le Seigneur de Blaison et sa Dame revendiquaient hautement et pour eux seuls, à l'église de Chemellier, « tous les honneurs dus aux seigneurs, hauts justiciers et patrons de l'église et du cimetière ». En raison de quoi, on recommandait tous les Dimanches, au prône de la messe « Monsieur et Madame de Blaison, Seigneur et Dame de ce lieu... »

Le curé de Chemellier, pour les terres dépendant de la cure, devait au Seigneur de Blaison une rente de 24 boisseaux d'avoine, 12 boisseaux de froment et 2 sols. Il lui devait en outre, obéissance féodale pour les rentes qu'il recevait en froment, avoine et vin.

Tous les ans, le 2 Mai, une donnée de pain, à Blaison même, était faite par la famille de Blaison, aux pauvres de Chemellier.

Il est relaté, au profit du même Seigneur de Blaison, « un droit de garenne », sur toute l'étendue de la Baronnie de Blaison et du Vicomté de Chemellier, le droit pour le même, de fixer le jour des vendanges sur tout le territoire de Blaison et de Chemellier.

Il deviendrait fastidieux de citer tous les textes de ce genre, marquant la dépendance de Chemellier, à l'égard de la Seigneurie de Blaison.

Dans cet « Aveu de Blaison », dont nous parlons, on relève le nom de quelques domaines appartenant à divers propriétaires lesquels devaient payer redevances au Seigneur de Blaison, dont ils dépendaient au point de vue féodal.

Citons : l'Humelays ou Fauconnerie (près de la Seigneurie), la Guittière appartenant à la Marquise de la FERRONNAYS, qui possédait terres et vignes dans les environs, un sieurs Nicolas MAUGARS seigneur de la Fosse de Grézillé, était le maître de la Grangehérie.

Il est aussi question du Moulin de Longueville. Autrefois, un moulin à eau existait à Longueville, ce qui indique que le cours d'eau devait avoir un débit plus abondant. A l'époque du document auquel nous nous référons (1780) ce moulin n'existait plus mais la maison était encore habitée. Par contre, il y avait un moulin à vent, qui se trouvait à peu de distance du pont de Longueville, dans les champs qui sont sur la droite avant d'y arriver.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Le château de Chemellier

D'après un document écrit en 1405, il existait autrefois un Château dans le bourg de Chemellier. « Un château, dominant une haute motte, entouré de douves. A la date du document précité, le château n'existait plus. Il avait été complètement détruit au cours du XIV^e siècle. C'était en effet l'époque de la Guerre de Cent Ans et la région eut à subir plusieurs invasions des Anglais, l'une en particulier vers 1370. Ce Château était situé tout près du bourg, entre la petite route qui conduit à la fontaine et à Raindron et celle de Longueville. Si l'on en juge par l'emplacement qu'il paraît avoir occupé, il ne devait pas être considérable. Les cours, fossés, jardins, s'en voyaient encore, à la fin du XVII^e siècle. Mais depuis longtemps, il n'en reste plus traces.

En creusant la route de Raindron, en descendant vers le lavoir, (c'était en 1862), on a trouvé quelques vestiges bien apparents des douves qui avaient dû environner le Château. Les bâtiments de la Mairie, de l'école publique, les maisons de Mr J. CRETON et vraisemblablement l'épicerie VEAUX, sont sur l'emplacement de cet ancien Château. C'est en creusant les fondations de ces bâtiments qu'on a trouvé des tombes dont nous reparlerons dans un autre article. C'est aussi sur l'emplacement ou dans l'enceinte du château que se trouvait la chapelle Saint-Léonard, dont il va être question maintenant.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Chapelle St-Léonard

Cette chapelle était située, presque à l'angle de la rue qui va à l'église et le chemin de Raindron, donc sur la place de la Mairie. Elle mesurait 6 à 7 mètres de long et 3 à 4 de large et 4 ou 3 de haut. Elle était voutée en pierres. Une petite place était devant.

On ne connaît pas les origines de cette chapelle. Mais d'après les anciens registres et autres documents, on en parle assez souvent et elle a dû tenir une certaine place dans la vie religieuse de Chemellier aux XVII^e et XVIII^e siècles. Saint Léonard était un moine du Limousin vivant au VI^e

siècle et dont la dévotion était assez rependue. Dans les siècles de foi, on l'invoquait tout particulièrement en faveur des prisonniers et des femmes en couches.



S. CHEMELLIER. M. 1872. Chemellier, rue Nord.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n° 5

Chapelle St-Léonard (suite)

La première mention de la chapelle Saint-Léonard se trouve dans les Archives du Château de Pimpéan, à Grézillé, où à la date du 30 Mars 1530, on parle du chapelain à qui il est dû une rente de 12 boisseaux d'avoine.

Aux archives de la Préfecture, l'existence d'un « chapelain de Saint-Léonard, dans le château de Chemellier », pour les années 1559 et 1581 est signalée.

D'après les registres de Chemellier, conservés à la mairie (dont le plus anciens remonte à 1606), le nom de plusieurs chapelains est signalé, à l'occasion de leur assistance à des sépultures. C'est ainsi que de 1609 à 1632, le titulaire est Mr Jean DUVEAU, puis jusqu'en 1669, Mr Jean DENYAU. Ces deux chapelains étaient peut-être originaires de Chemellier car durant cette période, on retrouve les familles de ces noms. De 1704 à 1730, c'est Benoit EMERY. Après cette date, on ne rencontre plus de noms de chapelains. Peut-être, n'y en eut-il plus, et la chapelle fut-elle desservie par le curé de la paroisse, et la messe n'y fut plus célébrée d'une façon régulière.

Cette chapelle Saint-Léonard fut rebâtie en 1731. Voici la copie de l'acte, rédigé dans les registres, à cette occasion : « L'an 1731, le 30ème jour d'Août, la chapelle de Saint-Léonard, rebâtie par l'ordre de Monsieur le Comte de la Garaye, Messire Claude Toussaint MAROT seigneur de cette paroisse, et à la diligence de Messire Simon SIGOGNE (ou SIGONGNE), curé de cette paroisse, a été bénite par Messire Toussaint DELORME, curé de Grézillé, en vertu de la permission à lui accordée par Monsieur le Vicaire Général BABIN, en date du 18 Juillet 1731, en présence des soussignés. »

Suivent les signatures : PALLUAU, curé de Saint-Ellier ; B. GUITTET, vicaire de Grézillé ; J. PASQUIER, diacre ; DELORME, curé ; J. GUILLOT ; Simon SIGOGNE (ou SIGNONGNE), curé de Chemellier ; P. DE MAZIERES vicaire de Chemellier.

En 1769, la chapelle de Saint-Léonard fut unie au chapitre de Blaison, et il n'y est plus guère fait allusion. Au moment de la Révolution, en 1789, elle était dans un triste état, et on n'y disait plus de messe. Elle fut vendue comme bien national.

Petite Histoire
de Chemellier

En 1805, elle appartenait à un sieur Louis MARCHAND qui la fit démolir. Avec les matériaux, il fit rebâtir une autre chapelle, de dimensions plus petites, de l'autre côté du chemin au sein d'une maison lui appartenant. C'est à l'emplacement de la maison, habitée actuellement par Maurice LEMASSON. A la procession de la Fête-Dieu, il était d'usage d'y faire une halte. On cessa vers 1870, à cause du mauvais état d'entretien où se trouvait cette chapelle et quelques années après elle s'est écroulée. Les plus anciens de la paroisse se souviennent d'en avoir vu les ruines.

Chapelle de la Blanchardière

Une autre chapelle dédiée à Saint-Michel, s'élevait près de la Blanchardière. À une petite distance du village de la motte, tout près de la route, sur la droite, au-dessus de la carrière de sable, dans les broussailles, on voit encore un pan de muraille, restant de cette chapelle.

Dans les anciens registres de Chemellier, cette chapelle porte le nom de chapelle de Montaigu, c'est son nom officiel, dans d'autres documents, elle est désignée comme chapelle de la Blanchardière, ce qui paraît plus naturel, le village de Montaigu, en étant distant d'un Kilomètre.

A quand remonte cette chapelle ? On ne le sait pas avec précisions. D'après les moulures de la partie de la fenêtre, visible dans le pan de mur qui reste, il semble qu'on puisse remonter la construction, dans le courant du XVe siècle.

A cette époque d'ailleurs, le culte de l'archange Saint-Michel, à qui elle était dédiée, considéré comme patron et protecteur de la France, avait pris une très grande extension, à la suite surtout des invasions anglaises de la guerre de cent ans.

D'après ses fondements, elle devait avoir 12 mètres de long sur 8 de large. Les premiers documents où il est question de l'existence de cette chapelle sont 1509, 1559, 1571. Parmi les chapelains, dont il est fait mention, dans divers actes, sur les registres de Chemellier, on trouve : M. Michel AUDOUYS, en 1609 et 1634, en même temps, curé de la Jubeaudière, en 1650, 1656, M. René BOURRICHER, prêtre de l'église collégiale de Blaison où il demeurait en 1689, M. Jean FRESNEAU en 1753, M. Mathurin LECOMTE, chanoine de BLAISON.

Ainsi donc, contrairement à ce qui se passait pour Saint-Léonard, les chapelains titulaires de la Blanchardière n'habitaient pas à Chemellier, ils avaient d'autres fonctions, ailleurs, et ne venaient sans doute que de temps en temps, assure un service religieux dans leur chapelle. À partir de 1769, la chapelle de la Blanchardière fut réunie à la cure de Blaison, comme le fut celle de Saint-Léonard.

Une particularité de cette chapelle de la Blanchardière c'est qu'on y célébrait des mariages, ce qui ne semble pas être le cas pour Saint-Léonard. Ainsi, le 27 Novembre 1614, mariage de Mathurin DROUET et Hardouine GUILLEMET, le 11 Juillet 1621, Richard CHAUXEAU et Renée FAUXEAU, le 8 Juin 1636, Jehan GUILLEMET et Renée BAUCHER, le 24 Mai 1640, René LEGEAY et Marguerite GUILLEMET, le 31 Mars 1716, François TESSIER et Henriette GAILLARD, et d'autres encore.

Dès avant la Révolution de 1789, la chapelle était abandonnée et délabrée, mais elle était encore couverte et fermée, en 1810, elle n'avait plus de porte, on commença à la démolir en 1820.

En 1870, l'emplacement appartenait à M. Désiré PERRIER, ancien maire, qui voulait la relever, ou au moins, y ériger un monument religieux. Ce projet n'a pas abouti...



Petite Histoire De Chemellier

Supplément au Bulletin n°6

Tombes et cimetières

Dans le Bulletin n°2 nous avons parlé de la découverte faite au milieu du siècle dernier, en creusant des fondations, de tombes très anciennes, creusées dans le tuf, de forme ovale, contenant un mélange de cendres et d'ossements calcinés, et qui remontant à des temps très anciens, peut-être même au temps de l'occupation romaine ou des Gaulois.

A côté de ces tombes très anciennes, on en a trouvé d'autres, à plusieurs endroits en assez grandes quantité mais plus récentes.

C'est principalement en effectuant des travaux de terrassement sur l'emplacement de l'ancien château, qu'on les a trouvées.

Voici la description qu'en donne Mr le Curé GARNIER : « Ces tombes étaient creusées dans la pierre de tuf vive, et affectaient la forme du corps. Elles étaient plus étroites vers les pieds, élargies à la poitrine et les épaules, rétrécies au cou et arrondies à la tête. Elles étaient recouvertes simplement de quelques pierres d'ardoises. On en a aussi trouvé qui n'étaient pas creusées dans la pierre vive, mais étaient formées de morceaux de tuffeau, rapprochées, recouvertes également d'ardoises plates. Dans ces tombes les ossements étaient bien conservés. Dans quelques-unes, on a trouvé des débris de pots de terre, mais on n'a relevé aucune inscription, ni de croix, ni médailles ou autres objets dignes de remarque »

A quelle époque remontent ces tombes ? C'est assez difficile à dire. Mr GARNIER les situe aux environs du XIVe siècle. Qu'en serait-il juste ? Était-ce un cimetière ordinaire ? Ou s'agit-il de gens enterrés à la suite de guerre ou de massacre ? Quoiqu'il en soit ce ne sont pas des fosses communes. En 1898 en fouillant la cour de l'école publique pour y planter des tilleuls, on a mis au jour quelques-unes de ces tombes. Elles étaient creusées à même le tuf et les cadavres étaient déposés la face contre terre. Chaque tombe était creusée selon la dimension du squelette.

En 1863, en rabattant des terres sur le chemin qui va à Raindron, près du lavoir, on a trouvé deux squelettes dont l'un devait être celui d'un enfant. Les deux corps avaient dû être enterrés à la hâte, car ils étaient disposés sans soin. S'agissait-il de cadavres qu'on aurait fait disparaître ?

Voici quelques semaines, en vérifiant les fondations de l'église, on a mis au jour des ossements. Cela n'a rien d'extraordinaire, puisque l'église actuelle bâtie en 1878 empiète sur le cimetière.

Mais sur l'emplacement de l'ancienne église, sur la place actuelle, on a aussi trouvé une fosse identique à celle décrite plus haut, se trouvant à côté du squelette bien conservé, 4 petits pots de terre, vernis, en parfait état et qui semblaient neufs. L'un de ces pots contenait un peu de charbon. C'est en 1885 qu'on a fait cette découverte.

Cimetière de la haute-Ronde

Vers l'année 1800, en construisant des granges et écuries, vers le centre de ce village, on a découvert une fosse circulaire, un tas de squelettes humains, rangés en rond, les pieds au centre et les têtes au dehors. Les cadavres d'où provenaient ces ossements avaient dû être entassés les uns sur les autres à une assez grande hauteur.

On peut croire que les cadavres inhumés à cet endroit provenaient d'un combat qui aurait eu lieu là.

Mais depuis cette première découverte, on a trouvé un grand nombre de tombes qui semblent avoir formé un véritable cimetière dans un terrain situé au Nord-est de ce village, sur une étendue d'environ un demi-hectare. Ce terrain appartenait vers 1870, à Mr Louis GUESDIER, et jouxait son habitation.

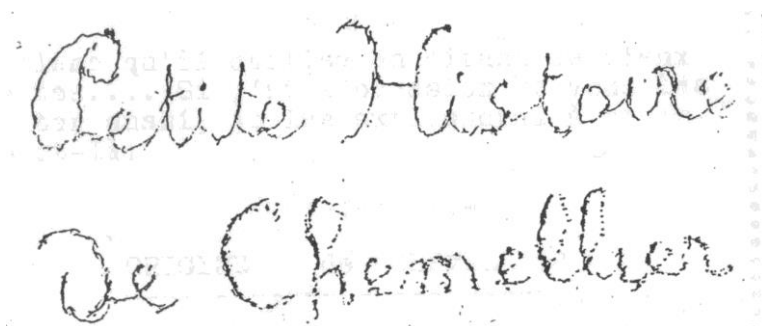
D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, il s'agit des bâtiments actuellement inhabités, qui sont derrière la petite ferme de Mr BOURREAU. Dans une cave dont se sert Mr BELIN, on voit encore encastrés dans le tuffeau, quelques ossements.

Les squelettes qu'on a retrouvés dans ce terrain, étaient recouverts de pierres d'ardoise non taillées, mais percées vers le milieu (pour les transporter sans doute) d'un trou rond de 3 cm de diamètre. Ces ossements se trouvaient à une profondeur de 50 cm à 1m. ce qui ferait croire que c'était là autrefois réellement un cimetière, c'est que les squelettes étaient placés par rangées régulières, les pieds tournés vers l'Est, comme ça été longtemps l'usage de placer les corps dans les cimetières. Ce qui le fait croire aussi, ce sont ces pierres d'ardoise qu'on a dû aller chercher à 3 au 4 lieux de là.

Une petite croix presque complètement oxydée et une lame d'arme tranchante, également toute rongée par la rouille, c'est parait-il, tout ce qu'on a retrouvé, avec les ossements.

Comment expliquer la présence d'un cimetière à cet endroit. Je ne sais. Mr l'Abbé GARNIER à qui j'emprunte tous ces renseignements, émet l'hypothèse qu'il aurait pu y avoir la autrefois un centre de paroisse. Ce village se trouve en effet à la limite des paroisses de Chemellier, de Grézillé et de Saulgé, à peu près à égale distance des trois églises actuelles. Si c'était vrai, on devrait trouver des vestiges d'église, chapelle ou autre construction ancienne. Or, on n'a pas trouvé la moindre trace de quoi que ce soit.

Toutes les habitations de ce village datent d'après 1800, avant cette date il n'y avait, paraît-il qu'une seule petite habitation, en partie en cave.



Supplément au bulletin n°7

Maisons seigneuriales

Autrefois, il existait à Chemellier quelques maisons plus importantes qui, avec les propriétés en dépendant, formaient ce qu'on appelait des fiefs, ou terres seigneuriales. Les principales étaient Sazé, la Brossardière et le Mûrier.

Sazé

Le document le plus ancien où il est fait mention de Sazé est la Charte de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin dont il a été question dans le bulletin n°1. Dans cette charte, nous signalions que le lieu où l'on se réunit pour régler le différent qui existait entre les moines de Saint-Aubin et les Chanoines de Saint-Lézin, se nommait : « le Puy de Sazé » (en latin, Podium de Saziaco). Ce mot Podium qu'on a traduit par Puy, signifie un lieu élevé, une colline. Sazé est en effet situé en un endroit élevé.

Cette réunion à Sazé eut lieu avant l'année 1027, puisque Humbert, abbé de Saint-Aubin, mort en 1027, y était présent. Le choix de Sazé pour cette rencontre fait voir que dès cette époque, ce lieu avait une certaine importance.

Ensuite, au cours des siècles qui suivent, le nom de Sazé revient assez fréquemment dans les registres ou autres documents, à l'occasion en particulier de faits concernant le seigneur du domaine.

Le nom latin de Podium de Saziaco, se transforme en Saccéium en 1233. On trouve la forme actuelle de « Sazé », en 1396 où le Sieur de Sazé était un certain Jehan de la Rochère.

En 1470, le Seigneur est Jehan Cornilleau. A partir de cette époque, on commence à distinguer entre le Grand Sazé et le Petit Sazé. Jusqu'à la Révolution, les deux Sazé ont la majeure partie du temps appartenu à la même famille ; pas toujours cependant, à plusieurs reprises on fait état de maîtres

différents. Par suite de ventes et aussi de mariages et de remariages, la seigneurie de Sazé changea assez souvent de mains. Parmi les maîtres successifs on trouve Pierre Duvau en 1519, Christophe Lepauvre en 1623, puis Laurent Pichon qui l'acheta en 1625. La fille de ce dernier, Charlotte Pichon épouse Jean Boscher, puis après veuvage de Arthur de Saint-Offrange vendit la seigneurie à Pierre Deschevrüe, Seigneur de Chement (paroisse de Blaison) en 1665. En 1754, Sazé appartenait encore à cette famille des Chevernüs de Chement.

Par suite du mariage d'une fille de Pierre de Cheverüs, en 1763 avec Jean Gohin de Montreuil ; Grand et Petit Sazé appartinrent à cette famille jusqu'à la Révolution où la propriété fut démembrée et vendue comme bien national.

Du Petit Sazé, il reste à Raindron la ferme de ce nom, habitée par la famille BELLOUIN.

La petite maison seigneuriale du Grand Sazé est toujours là, avec sa tourelle, dominant agréablement la plaine qui s'étend sur Chemellier et les environs. C'est la maison d'habitation de Mr Henri VAUVERT, maire de Chemellier.

La Brossardière

Cette ferme, située sur la route des Alleuds, un peu au-delà du pont de l'Aubance, était autrefois une maison seigneuriale, ou ce qu'on appelait une gentilhommière, entourée de ses terres, et habitée, au moins une partie du temps par une famille importante dans le pays.

Voici quelques notes recueillies sur ce lieu :

En 1316, Pierre de Bomaye (ou de Boumois), sieur de la Brossardière, achète la terre de la Bruyère. De 1469 à 1645, nous trouvons la Brossardière entre les mains de la même famille, les GOHAU, que nous voyons devenir les de GOHAU. Pierre Goheau en 1469, Honoré Goheau, 1516, Jacques Goheau et son épouse Renée Delahaye, 1551. En 1602, Georgine Maillet, veuve de Héric Goheau, rend des comptes au nom de son fils Pierre, pour son « fief et domaine de la Brossardière, à messire Charles de Cossé, maréchal de France, Comte de Brissac ».

Cette même Georgine Maillet, dame de la Brossardière figure comme marraine ; à la cérémonie de la bénédiction d'une cloche, le 9 Septembre 1618. Elle épousa en secondes noces un sieur Étienne de Chardonnet qui fut inhumé à l'église de Chemellier en 1629.

Son fils Pierre était devenu Pierre de Goheau, lors de son Mariage vers 1610 avec Marguerite Verdier. Leur fille Charlotte de Goheau épousa Jean de la Martinière. Tous deux en 1645 vendirent le domaine de la Brossardière, ainsi que la Gravelle, qui leur appartenait aussi, à René Barjot, baron de Cholet, Seigneur de Pimpéan.

Depuis cette époque (1645), la Brossardière étant devenue propriété des Pimpéan n'a plus eu de Seigneur qui en portât le nom. Vers 1690, elle passa par héritage à la famille Robin de la

Tremblaye, en 1754, elle fut acquise par Pierre Lalande-Guyon, résidant d'ordinaire à Saint-Domingue, qui acheta à cette époque la châellenie de Pimpéan et ses annexes.

Jusqu'en 1867, la Brossardière demeura attachée à Pimpéan. Cette année-là, Mr Urbain PRIOU-CAILLEAU de Grézillé, qui avait acheté Pimpéan et ses dépendances, l'année précédente revendit la Brossardière à Mrs BREUILLET et ALLARD. Ces nouveaux propriétaires divisèrent la Brossardière en deux fermes et firent construire une nouvelle maison, avec étables et divers autres bâtiments. Ce sont ces constructions plus récentes qui constituent la ferme de la famille CHEVALLIER, tandis que les habitations des dames Méré sont ce qui reste de l'ancienne gentilhommière.



Petite Histoire De Chemellier

Supplément au Bulletin n°8

Maisons seigneuriales

Le Murier

Le Murier, qu'on écrivait aussi anciennement le Morier, situé à près de 4 km du bourg de Chemellier, dans la direction de Saulgé-L'Hôpital et dont les bâtiments délabrés ne sont plus habités depuis longtemps était autrefois une terre seigneuriale, d'une certaine importance.

Voici quelques renseignements recueillis sur ce lieu. En 1538, le Seigneur du Murier était Simon de la HUNE.

A diverses reprises on trouve les noms de représentants de cette famille dans les archives, à l'occasion de baptêmes, mariages, décès, parrainage de cloche (1618), jusqu'en 1657.

A partir de cette dernière date, on trouve aucun document relatif au Murier jusqu'en l'année 1880. À cette date, le Murier appartient au sieur Jean René DUVAU de la Barbinière qui doit à titre de vassal du seigneur de Blaison pour ce fief, « quinze jours de garde au château de ladite baronnie » et quelques redevances en nature.

Depuis lors, on ne trouve rien qui vaille la peine d'être noté sur le Murier. Cette propriété a changé plusieurs fois de propriétaires et une partie des terres a été dispersée. Les bâtiments sont maintenant tombés en ruines.

- : - : - : - : - : - : - : -

D'autres maisons nobles de moindre importance sont encore signalées sur Chemellier. C'est ainsi qu'on en trouve mention d'une au village du May, en 1466, qui appartenait à un sieur René RAYMOND et passa ensuite à la famille de Terre puis de Brou, une aussi à la Gaignardière qui dépendait du prieuré de Saint-Jean-sur-Loire, une encore sans doute à la Blanchardière, dont nous avons dit un mot, en parlant de la chapelle de ce nom.

De ces maisons nobles, il ne reste plus traces maintenant. Les habitations bâties à ces endroits sont beaucoup plus récentes.

Par contre, la maison de la Seigneurie qui appartenait au prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, qui y percevait la dîme sur cette partie de la paroisse, existe toujours. C'est la maison des époux BRILLET.

De même, l'habitation de Mme MOSSET, était autrefois une maison noble. Avant la Révolution, la Guittière appartenait à la marquise de la Ferronays ; qui possédait terres et vignes dans les environs. La maison devait servir de logement à un intendant.

Le presbytère

Depuis très longtemps, la cure de Chemellier existe à l'endroit où elle se trouve actuellement.

A la date de 1559, dans un manuscrit des Archives de la Préfecture, il est fait mention du presbytère de Chemellier, renfermant « maison, aireaux, issues, grange d'une septrée ». Une septrée vaut 12 bois sellées, soit à peu près 80 ares. Il s'agit bien de la cure actuelle avec l'enclos qui l'entoure.

Dans un autre manuscrit, en date de 1564, où l'on fait également mention du même presbytère, on signale l'existence d'une « fuye ». Cette « fuie », ou colombier, existe toujours. Elle contient 680 trous pour loger les pigeons, la charpente toujours solide, est en forme de nef renversée, comme dans les églises. Cette fuie sert maintenant de hangar à bois.

Il paraît que la cure dépendait de la maison seigneuriale de Sazé, à qui le curé devait redevance. Mais la maison curiale, à cette époque, n'était pas juste à l'endroit où elle est maintenant. Elle se trouvait un peu plus près de la cour, sur la gauche, joignant le chemin qui conduit à Sazé. Elle était peu importante.

La maison d'habitation actuelle, a été bâtie vers 1765 (elle a donc 240 ans) par Mr Pierre RIBAY, dernier curé de Chemellier avant la Révolution. Les matériaux en furent tirés des caves de Chemellier, et apportés à dos d'âne ; car à cette époque, à Chemellier, on ne faisait pas usage de charrettes, pour lesquelles les chemins auraient été impraticables.

Le père de Mr le Curé, serrurier de son état et habitant Château-Gontier, fit toute la serrurerie de la cure. On y voit encore quelques-unes de ces vieilles ferrures d'un travail assez remarquable ; entre-autre, le marteau de la petite porte d'entrée de la cour.

Avant 1790, la Cure possédait une bonne partie des terres situées au-delà du chemin, du côté ouest, jusqu'au ruisseau qui est en bas, et où il y avait un vivier. Elle en possédait en plusieurs autres endroits.

Vicairerie

Comme à cette époque, il y avait un vicaire à Chemellier, on bâtit pour le loger deux petites chambres basses, au coin de la nouvelle cure, du côté Ouest. C'est ce qu'on appelait la Vicairerie. Elle sert maintenant de buanderie. Après la Révolution, ces pièces servirent quelque temps de Mairie, jusqu'en 1852.

A cette date, on fit aménager une chambre dans un grenier dépendant de la cure, à droite du portail de la cour, pour y établir la mairie qui y demeurera jusqu'à ce que soit construite la mairie actuelle.

Une inscription gravée sur une pierre de tuf, avec la date de 1727, et placée dans le mur de ce petit bâtiment, situé à droite du grand portail d'entrée du presbytère, peut encore se lire : « L'an 1727, j'ai été fait par Mr Simon SIGOGNE, curé de cette paroisse » et au-dessus : F. P. ABB.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n°9

Ancienne Eglise de Chemellier

L'église actuelle a été commencée en 1877 et ouverte au culte en 1881. L'ancienne église se trouvait sur l'emplacement de la place actuelle, formant l'angle des routes de Grézillé et des Alleuds orientée différemment de l'église nouvelle.

Vous trouverez aux pages suivantes, un plan de cette ancienne église, indiquant sa forme et sa position par rapport à l'église actuelle, qui a été construite dans le cimetière même, comme vous pouvez aisément le constater sur le plan. L'ancienne église n'offrait paraît-il rien de bien remarquable. Elle formait une seule nef, sans transept, dont le sanctuaire et le chœur étaient plus étroits que le reste. Sa longueur totale était de 27,40 m dont 18 pour la nef. La largeur de la nef était de 8,40 m, celle du chœur de 5,45 m.

Elle avait été bâtie en trois époques. La première partie, comprenant un chœur et sanctuaire remontait au XIIe siècle. Cependant d'importantes réparations et transformations avaient été faites à des périodes plus récentes, de sorte qu'il restait peu de chose de l'époque d'origine.

La deuxième partie, comprenant une partie de la nef, jusqu'à la petite porte latérale a été ajoutée au XVIIe siècle ou XVIIIe siècle. En 1830, l'église étant trop petite fut allongée de 7 m. Un modeste clocher en bois couvert d'ardoises s'élevait au-dessus du chœur. Comme il menaçait ruine on l'abattit en 1858. Pour le remplacer, on construisit sur le côté de la nef (voir plan) un nouveau clocher, avec tour en pierre, flèche en charpente et ardoises.

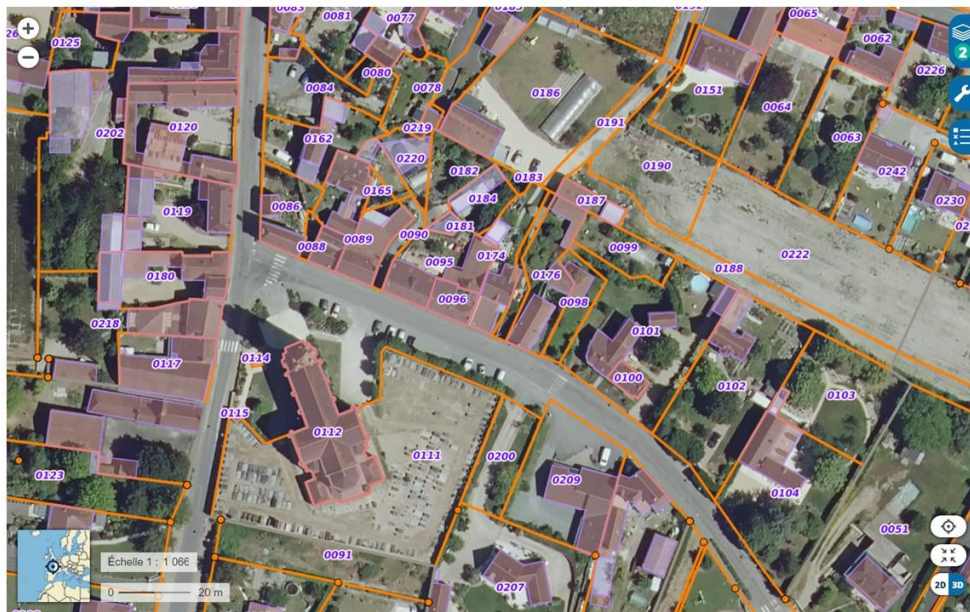
Il paraît un peu curieux qu'on ait fait les frais d'allonger l'église, de construire un clocher neuf pour démolir le tout 25 ans plus tard de façon à avoir une église neuve.

Du mobilier de l'ancienne église ; meubles, statues ou autres à ma connaissance, il ne reste rien ou presque. Quelques meubles peut-être de la sacristie, le tableau représentant le Baptême de Notre-Seigneur, placé au-dessus de la commode de la sacristie. Ce tableau, sans valeur artistique, d'ailleurs, était placé, tout au fond de l'ancienne église, au dessus et en arrière du tabernacle de l'autel.

En démolissant l'ancienne église, on n'a trouvé ni inscription, ni aucun objet intéressant. La démolition fut achevée en 1884. Elle avait été effectuée par les soins de Eugène GUESDIER,

Petite Histoire
de Chemellier

maitre-maçon de Saulgé. Il avait acheté cette ancienne église pour en récupérer les matériaux pour la somme de 1325 francs (c'étaient, bien sûr, des francs de cette époque, des franc-or). Le patron de l'ancienne église était Saint-Aubin, évêque d'Angers, qui l'est resté de l'église actuelle.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n° 10

Construction de l'église actuelle

En 1865, dans sa délibération du 15 octobre, le Conseil de Fabrique décidait la reconstruction de l'église. Les raisons alléguées étaient :

- 1) L'église alors en service (dont nous avons parlé au précédent article) était trop petite pour les besoins de la population. Pour caser tout le monde, on devait mettre les enfants sur les marchepieds des petits autels et ne laisser aucun espace libre dans l'allée.
- 2) Plusieurs parties de l'église étaient en mauvais état, notamment le pignon du chœur lézardé, la toiture très coûteuse d'entretien, un des murs extérieurs qu'on ne pouvait consolider, vu qu'il dépassait l'alignement de la route de Grézillé.
- 3) Cette église n'offrait rien de remarquable, concernant l'architecture, ou la beauté, digne d'être conservé.

Aussi la décision fut-elle prise de construire une église neuve, dès que la fabrique aurait les ressources suffisantes pour ce faire. A cette époque, la fabrique et la commune n'avaient pas les moyens financiers nécessaires pour entreprendre le travail.

Aussi, il fut décidé de faire appel à la générosité des habitants, par une souscription ouverte à cet effet.

La souscription ainsi ouverte en 1865 ne fut close qu'en 1883, après la construction de l'église.

J'ai sous les yeux le cahier où sont très exactement inscrits les sommes reçues avec dates des versements et noms des souscripteurs.

Bien sûr, au cours de ces 18 ans, on retrouve bon nombre de noms plusieurs fois. La somme totale recueillie à la clôture s'élève à 84 042 francs or. Là-dessus, les Demoiselles SIGOGNE ont en 25 versements, totalisé 47 600 francs. Soit plus de la moitié. (Pour ce faire une idée des chiffres énoncés – comme de ceux qui seront cités dans les pages suivantes, - rappelons-nous qu'il s'agit des franc-or 1870 et qu'on peut multiplier par 4 ou 5 si on veut évoluer en nouveaux francs actuels, - 4 ou 500 fois en anciens francs)

On laisse courir pendant 10 ans. En 1875, le Conseil de fabrique estima qu'on pouvait songer à entreprendre la construction et il prit contact avec Mr DUSSOUCHAY, architecte, pour dresser les plans et établir un devis.

En séance du 21 Mars 1876, le Conseil de Fabrique examina ces plans et devis. Il les approuve, remettant cependant à plus tard, la construction de la flèche du clocher.

Sans la flèche d'après le devis de l'architecte, les dépenses devaient s'élever, pour les travaux à 60 000 francs, plus 3 000 francs d'honoraires, soit 63 000 francs.

La fabrique fit le relevé des ressources. Elle avait en caisse, un excédent de recette de 16 000 francs, la commune s'engageait, par des charrois de matériaux, et par l'abandon de ce qu'elle pourrait récupérer de la démolition de l'ancienne église, à fournir une valeur de 5 000 francs. La souscription atteignait alors 36 000 francs. Ce qui fait un total de 57 000 francs. Manquaient donc 6 000 francs pour équilibrer. La Fabrique espérait obtenir pour ce faire, une subvention de l'État. Il fut décidé de faire toutes démarches utiles pour obtenir les autorisations nécessaires, en vue de construire la nouvelle église.

Tout étant en règle, on procéda le 3 avril 1877 à l'adjudication des travaux par soumission des entrepreneurs. Ce fut Mr Joseph PLAÇAIS, entrepreneur angevin, lequel avait proposé un rabais de 2 centimes par franc sur le devis qui fut engagé. D'après les conditions de l'adjudication, l'église devait être terminée le 1er Août 1879.

Des difficultés ne tardèrent pas à surgir qui retardèrent de plusieurs années l'achèvement de l'édifice et augmentèrent les frais prévus.

En creusant les fondations, on tomba sur d'anciennes carrières comblées d'où on avait dû autrefois tirer de la pierre. Il fallut creuser à plus de six mètres pour trouver le dur. Pour établir solidement le socle devant servir de base aux contreforts, colonnes et murs, on employa en grande quantité du granit qui venait de Coron. La taille et le transport de ce granit prirent beaucoup de temps au début, ce qui entrava la marche des travaux.

Le 5 Août de cette année 1877, on procéda à la bénédiction de la première pierre de l'église nouvelle. La cérémonie fut accomplie par Mr l'Abbé THOMAS, curé de Gennes, en présence d'une dizaine de prêtres, de personnalités diverses et d'un grand nombre de paroissiens. Après les Vêpres, on sortit en procession de l'ancienne église pour se rendre sur le chantier de la nouvelle église en construction. Les fondations avaient été ornées de fleurs d'oriflammes.

La pierre bénite en la circonstance, est une pierre de granite posée à l'assis supérieur du socle destiné à soutenir la grande arcade du chœur, l'entrée côté évangile. Une cavité creusée dans cette pierre renferme une boîte en zinc contenant un bref procès-verbal de la cérémonie.

Cette pierre sur laquelle sont gravées deux croix et l'inscription : 1877, se voit très bien au bas de la colonne derrière la chaire.

Dans le cours de l'année 1878, les travaux avancèrent assez rapidement. Au début de l'automne, l'église est couverte, les voûtes sont presque finies, les ravalements achevés à l'extérieur et très avancés à l'intérieur. Au début de décembre, la maçonnerie du clocher jusqu'à la naissance de la flèche est terminée.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au Bulletin n°11

Suite de la construction de l'église

Nous avons laissé l'église en bonne voie de construction à la fin de 1878. Malgré quelques retards au début, on pouvait espérer que tout serait terminé au cours de l'été 1879, conformément aux engagements souscrits par l'entrepreneur. Mgr FREPPEL, évêque d'Angers avait promis de venir l'inaugurer solennellement au mois de Septembre de cette année 1879.

C'est alors que mourut l'architecte, Mr DUSSOUCHAY. Il fut remplacé par son fils qui n'y apporta pas autant de soin que le faisait son père.

Mais le plus grave, ce fut la faillite de l'entrepreneur, Mr PLACAIS.

Du fait des mauvaises affaires de cette entreprise, les travaux furent ralentis au cours de l'an 1879 pour être totalement arrêtés en Octobre, à la déclaration de la faillite. En même temps que la nôtre, le même entrepreneur assurait la construction de l'église des Alleuds et de celle d'Ecouflant. Cette faillite apporta du retard considérable à l'achèvement de notre église et fut cause de bien des difficultés tant avec l'architecte qu'avec le syndic de faillite.

Et ce fut également, on s'en doute, une source de frais supplémentaires. Il fallut procéder à des expertises et des estimations. La fabrique avait avancé à l'entrepreneur une provision pour marchandises, estimée aux environs de 5 000 francs (de l'époque bien entendu). Après transaction et contestation, elle touchera en définitive 244, 65 francs.

Pire encore, des lézardes se produisaient dans l'épaisseur du mur, de chaque côté du clocher, ce qui nécessita, avec le remplacement des tuffeaux fendus, des travaux importants de consolidation à la base des contreforts et des chaînements.

Toute l'année 1880 se passa en pourparler avec le syndic de faillite pour arriver à la réalisation du marché conclu avec l'entrepreneur, ce qui n'intervint que le 3 octobre. Mais l'hiver qui approchait ne permit pas de reprendre les travaux avant le printemps suivant.

Le 14 février 1881, marché fut conclu avec François Guibert, maître maçon de Grézillé pour continuer et terminer les travaux de l'église ; et le 21 du même mois, ces travaux reprennent. Les travaux se poursuivirent au cours des mois suivants. Dans le cours du mois de Septembre, on pose le chemin de croix, moulé en plâtre, chef-d'œuvre de Mr Henri BOURICHE, statuaire à Angers,

Petite Histoire
de Chemellier

originaire de la paroisse, et qui offrit généreusement, ce beau travail à sa paroisse natale. Outre ce Chemin de Croix, estimé à au moins 7 000 franc-or, Mr BOURICHE a donné le bas-relief sculpté sur pierre de Lavoux, pour le tombeau du grand autel, et représentant Notre-Seigneur à table, avec les disciples d'Emmaüs.

Ce maître-autel (placé alors tout au fond du chœur), presque tout en marbre blanc avec colonnettes de marbres de couleur fut offert par la dernière survivante des demoiselle SIGOGNE. Outre ce grand autel, Mademoiselle SIGOGNE offrit aussi les fonts baptismaux, en marbre blanc également.

Furent également posés durant cette cet été 1881, les vitraux du chœur, et des petites chapelles et des rosaces du transept, offerts par différents groupes de personnes de la paroisse. Les vitraux de la nef et la plupart des statues furent placés dans la suite.

Enfin au commencement du mois d'Octobre de cette année 1881, les travaux de construction sont à peu près terminés, sauf la flèche, les sculptures extérieures du clocher et le fronton au-dessus de la grande porte qui sont remis à plus tard quand on aura les ressources nécessaires à ces travaux. MGR FREPPEL, Évêque d'Angers, qui avait décidé d'abord de venir consacrer cette église, estima préférable d'attendre pour le faire que tout soit achevé tant à l'extérieur que l'intérieur pour son ameublement, et qu'en attendant, cette église serait simplement bénite. Et depuis lors, la consécration n'a jamais eu lieu. En ce mois d'Octobre, on s'occupa de transporter les cloches de l'ancienne église dans la nouvelle. Il fallut pour cela modifier et consolider la charpente du beffroi, travaux qui furent effectués par trois charpentiers de Saulgé, Eugène RENAULT, son fils et son frère. On procéda aussi au déménagement de l'ancienne église dans la nouvelle.

Puis le Dimanche 23 Octobre 1881, ce fut la bénédiction de l'église. La cérémonie fut présidée par Mgr CHESNEAU, Vicaire général ; y assistaient une dizaine de prêtres, amis de Mr le Curé ou curés des paroisses voisines, quelques personnalités au premier rang desquelles, se trouvaient Mr Pierre FOUCHARD, président de Conseil de fabrique et Mr Calixte BAUDIN, maire de Chemellier et bien entendu de nombreux fidèles venus de la paroisse et des environs.

La cérémonie commença à 9 heures. Mgr CHESNEAU procéda à la bénédiction, selon les rites liturgiques. Puis le Saint-Sacrement fut solennellement apporté de l'ancienne église à la nouvelle. Immédiatement après, ce fut la grand-messe célébrée par Mr le Chanoine BELLANGER, ami de Mr le Curé. Mgr CHESNEAU monta en chaire en remerciant tous ceux qui avaient contribué à l'élévation et à l'ornementation de cette belle église. Pour témoigner de son intérêt à la paroisse de Chemellier et la satisfaction qu'il avait éprouvé en bénissant l'église neuve, Mgr CHESNEAU donna une relique de Saint-Aubin, évêque d'Angers et patron de la paroisse. Cette relique fut déposée dans un reliquaire de cuivre verni, avec la pièce de l'évêque en attestant l'authenticité. Elle se trouve dans le tabernacle de l'autel de Saint-Joseph. En novembre, eut lieu une Mission dans l'église neuve. À la clôture, le 27 novembre, eut lieu la bénédiction solennelle du Chemin de Croix.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°12

Construction de l'église (suite)

Si l'église neuve fut mise en service en octobre 1881, tout n'était pas terminé, restaient à réaliser une bonne partie de l'aménagement intérieur, les sculptures extérieures de la façade et la flèche du clocher. Ce qui se fit par la suite, au fur et à mesure des possibilités financières.

On voulut d'abord se mettre à jour et payer tous les travaux effectués. Les derniers comptes furent réglés en Février. Alors que les dépenses prévues au début de la construction, ne devaient pas dépasser 63.000 francs, elles s'élevèrent, en fait, en raison des retards et complications dont nous avons parlé, à 88.025 francs. Si l'on ajoute les 25.558 francs donnés par divers bienfaiteurs pour payer le grand autel, les fonts baptismaux, les vitraux et diverses autres choses, cela fait un total de 112.583 francs employés pour la nouvelle église (pour nous faire une idée de ce que cela représente, multiplions par 4 ou 5 fois de nos nouveaux francs.).

Pour le règlement de ces sommes, une subvention de 5.000 avait été accordée par l'état, une de 500 francs par le Département.

4.241 francs furent fournis par la Fabrique, avec le fruit de ses économies pendant plus de 20 ans

Les 83.000 francs restant le furent par la souscription ouverte en 1865, à une époque où la journée de travail d'un couvreur était estimée à 4 francs, cela représente un gros effort. A elles seules, les Demoiselles SIGOGNE donnèrent près de 48.000 francs.

Notons que bon nombre de Charrois de matériaux furent effectués gratuitement par les paroissiens, en particulier les moellons de grès employés pour les fondations qu'on alla chercher à 6 km de Chemellier, sur la commune de St-Georges. Les transports depuis Angers du grand autel, des fonts baptismaux, des stations du chemin de croix, des statues... etc. On alla même jusqu'au Mans chercher des carreaux pour le dallage de l'église.

Les jeunes gens se cotisèrent pour payer le vitrail de la grande fenêtre double de la chapelle de St-Joseph. Les jeunes filles offrirent celui correspondant dans la chapelle Ste Vierge. L'ensemble des paroissiens donna le vitrail de St Aubin, dans une fenêtre du chœur. L'Abbé Calixte MORON, qui fut le dernier prêtre originaire de Chemellier (ordonné en 1867), donna celui de fond du cœur, représentant la sacré-cœur.

Un certain nombre de vitraux furent payés par des particuliers qui y firent représenter leur saint patron. C'est ainsi que nous trouvons dans le chœur, St Jean-Baptiste, offert par Monsieur l'Abbé jean-B. GARNIER Curé de la paroisse. St Maurice par Monsieur Maurice SAMSON de Leunay. St Pierre par Monsieur Pierre BREAU, de la Basse-Ronde, adjoind au Maire.

Petite Histoire
de Chemellier

Un an après la Bénédiction de l'église, Monseigneur FREPPEL, Evêque d'Angers y fit sa première visite, le 5 octobre 1882, à l'occasion de la Confirmation. Il dit son admiration pour cette belle église, bâtie grâce à l'effort de tous et il recommanda à ses auditeurs de construire avec le même empressement et le même zèle, l'édifice spirituel d'une vie chrétienne.

L'aménagement se poursuivit dans les années suivantes. L'autel de la Ste Vierge fut posé en 1885, celui de St-Joseph en 1886. Au début de 1888, on érigea la chaire en remplacement de la chaire de l'ancienne église qu'on avait transportée provisoirement

Cette chaire en chêne a été sculptée à Angers. Elle a coûté 1600 francs et fut payée en partie, grâce à un legs, fait par un missionnaire lazariste, mort à Rio de Janeiro, en 1886, le Père Simon BAUDIN, originaire de Grézillé et cousin de Monsieur Calixte BAUDIN, Maire de Chemellier.

En cette même année 1888, fut placé le grand Christ, qui se trouve à l'entrée du chœur, faisant le pendant de la chaire. Ce Christ, posé sur une croix de chêne, est lui-même en bois de tilleul et a été sculpté par Monsieur Bouriché, auteur de chemin de croix et des nombreuses statues qui sont dans l'église. Il est peut-être dommage qu'on l'ait peint en couleurs.

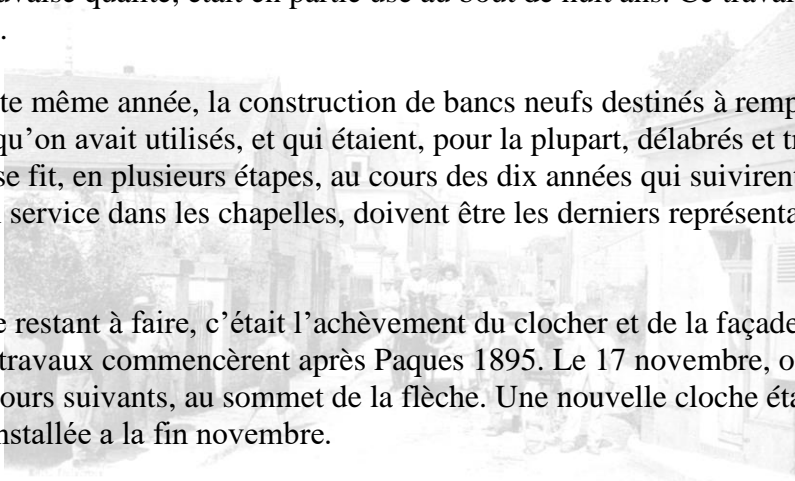
Au cours de l'été 1889, on refit un nouveau carrelage, dans la grande allée pour remplacer le premier qui de mauvaise qualité, était en partie usé au bout de huit ans. Ce travail fut effectué par un ouvrier du pays.

On commença, cette même année, la construction de bancs neufs destinés à remplacer ceux de l'ancienne église qu'on avait utilisés, et qui étaient, pour la plupart, délabrés et très peu commodes. Ce remplacement se fit, en plusieurs étapes, au cours des dix années qui suivirent. Quelques bancs mobiles, encore en service dans les chapelles, doivent être les derniers représentants de ceux qui servaient alors.

Mais le gros œuvre restant à faire, c'était l'achèvement du clocher et de la façade. Cela se fit en 1895 et 1896. Les travaux commencèrent après Pâques 1895. Le 17 novembre, on bénissait La Croix, placée, les jours suivants, au sommet de la flèche. Une nouvelle cloche était bénite le 10 mai 1896. L'horloge, installée à la fin novembre.

Les travaux furent effectués, sous la direction de Monsieur Alfred TESSIER, architecte à Beaupréau par Monsieur COULOMMIER, entrepreneur à St-Florent le Vieil, et coûtèrent 30.000 francs. C'est à ce moment, que le grand Autel fut déplacé du fond du chœur, à la place qu'il occupe maintenant.

Durant ces années aussi, d'avant 1900, monsieur l'Abbé MUSSET étant Curé, furent mis les vitraux de la nef ; fait les meubles et placards de la sacristie. En bref, l'église prit sa physionomie actuelle



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°13

Nos cloches

Pour en terminer avec les renseignements concernant l'église avant de passer à un autre sujet parlons cette fois-ci des trois cloches qu'abrite notre clocher :

L'ainée... Marie, 528 kg, bénite en 1829.

La cadette... Cécile Marie-Louise, 461 kg, bénite en 1858.

La dernière-née... Joséphine Emilie Félicienne, 720 kg, bénite en 1895.

Plusieurs baptêmes de cloches sont consignés dans les vieux registres d'avant la révolution.

La plus ancienne de ces bénédictions fut celle du 23 Mars 1607. Le parrain fut Marcel Goureau fils du sieur de la Blanchardière. Il est impossible de déchiffrer le nom de la Marraine et le nom sur la cloche n'est pas indiqué.

Une autre bénédiction le 9 Septembre 1618, celle de Françoise avec comme parrain François Duveau, chapelain de St Leonard et Madelan de la Hincé seigneur du Murier avec pour Marraine Georgine Maillet dame de la Brossardière.

Cette même cloche fut à nouveau bénite trois ans plus tard le 18 Octobre 1621 mais sans solennité par le vicaire ; sans doute après une réparation.

Le 10 novembre 1669, le seigneur de Pimpéan, Messire Henry ROBIN et dame Renée CRESPIN, épouse du Seigneur de Sazé Pierre des Chesverués de Chement, étaient les parrain et marraine d'une cloche nommée Renée, du poids de 307 livres.

Cette même cloche fut refondue et augmentée, de façon à atteindre 360 livres en 1754, grâce aux libéralités d'un ancien vicaire Claude JUSTEAU, devenu prieur de Pincé, (prés de Sablé). Cette cloche refondue fut bénite le 27 octobre de cette année 1754 et fut rebaptisée Claudette.

Entre temps, une cloche plus grosse fut bénite le 8 août 1695, appelée Henriette-Anne du nom de ses parrain et marraine Henry ROBIN et Anne MENOUST.

Ce sont ces deux cloches Henriette-Anne et Laurence qui se trouvaient dans le clocher au moment de la Révolution.

Durant cette période, l'une fut enlevée pour faire des canons. L'autre fut refondue en 1806 et bénite le Samedi-Saint par Mr NICOLLE, curé et fut appelée Aubin, par le sieur PRIOU, maire et Jeanne CIRET femme LEMARCHAND.

Pendant 50 ans, il n'y eut qu'une cloche. Cette unique fut fêlée en 1815 par un homme exalté qui la tira maladroitement pour fêter le retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Elle ne fut réparée qu'en 1829. Pour obtenir la somme nécessaire aux frais de fonte, les paroissiens ne donneront plus de bain béni à la Messe, comme c'était alors la coutume et remirent l'offrande pour la cloche. C'est notre plus petite cloche actuelle. Sur sa robe, on peut lire

Petite Histoire
de Chemellier

l'inscription suivante : << J'ai été nommée Marie par Mr Désiré PERIER, fils, et par Mlle Marie PRIOU, bénite par Monsieur Joseph GANDON, Curé de Chemellier, fondue sous le mairat de Monsieur René-Louis Périer, Monsieur René PRIOU, adjoint >>. Au-dessous, on lit FABRY m'a faite à Angers, l'an 1829.

En 1858, fut refait le clocher de l'ancienne église. Le 8 décembre de la même année, fut bénite la 2ème cloche par Mr Elie CESBRON, curé de Brissac. Sur la cloche on lit l'inscription : << J'ai été bénite en 1858 et payée des deniers des trois sœurs SIGOGNE qui m'ont nommée Cécile, Marie Louise. J'ai eu pour parrain Monsieur Joseph GANDON, curé de cette paroisse et pour marraine, Mlle Cécile SIGOGNE, l'une des donatrices ; Mr Périer, maire >> Au-dessous, on lit : << Fonderie du Mans de Ernest Bollée >>.

Ces deux cloches furent placées dans le clocher provisoire de la nouvelle église, puis quand le clocher fut terminé, on y ajouta la 3ème de nos cloches, la plus grosse. Elle fut solennellement bénite le 10 mai 1896 par Mgr BAUDRILLER, Vicaire Général, originaire des Tuffeaux. Cette cloche provenait encore des libéralités des Demoiselles SIGOGNE, mortes depuis plusieurs années mais qui, par legs, avaient laissé des fonds pour cela.

Sur la cloche est gravée cette inscription : << SS Léon XIII étant pape, Mgr Matthieu, évêque d'Angers, j'ai été donnée par Mlle Louise Sigogne, bénite pour l'église St Aubin de Chemellier. J'ai eu pour parrain Mr l'abbé Joseph Musset, curé de la paroisse, et pour marraine Mme Vidée née Emilie Rochar. J'ai été nommée Joséphine, Emilie, Félicienne, Mr Calixte Baudin étant maire, Mr Séraphin Ciret, adjoint >>.

La marraine Mme VEDIE était une parente des Dllles Sigogne et leur héritière.

C'est en 1935 que nos cloches furent électrifiées. Monsieur l'Abbé MORTIER fit appel aux Ets Blanchet de Paris et le montage fut effectué par M. LAIR, électricien à Angers.

La grosse cloche, ainsi que les tintements et le glas furent mis en service, à la fin de juin. Les deux autres le furent les premiers jours de novembre.

C'était parmi les premières installations de la région et même du diocèse.

Elle a fonctionné pendant près de trente ans jusqu'en avril 1964 où l'installation actuelle fut mise en place par l'entreprise BODET de Trémentines. Cette nouvelle installation comporte une sonnerie automatique de l'Angelus et le tableau de commande a été placé à la sacristie, au lieu que le précédent se trouvait sous le clocher. La même entreprise avait voici quelques années électrifié l'horloge.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin 14

Ecoles de Chemellier

Avant la Révolution, existait à Chemellier, une école appelée école de Charité, tenue par une institutrice. A quelle date fut-elle fondée ? Je ne puis le dire.

Cette école était située sur l'emplacement de la maison actuelle des Religieuses. Elle possédait, à divers endroits, quelques boisselées de terre qui lui assuraient un maigre revenu, permettant de recevoir gratuitement les enfants pauvres.

Cette maison d'école et les terres qui en dépendaient, confisquées à la Révolution, furent vendues, comme bien national en 1797 et l'école disparut pour de longues années. La dernière institutrice s'appelait Marie BAUDRILLER. Elle resta à Chemellier ou elle mourut en 1825.

Pendant une trentaine d'année il n'y eut aucune école à Chemellier. Le premier soin de M. l'abbé GANDON, à son arrivée comme curé, en 1826, fut d'en fonder une. Pour cela, il fit venir une institutrice de Thouarcé, Melle Anne CHOLET, native de Chavagnes. Il lui adjoignit une jeune fille de Chemellier, née en 1795 Perrine VIGER. A l'automne de 1826 elles ouvrirent l'école dans un local fourni par la mairie.

Se rendant compte que ses institutrices avaient besoin d'une formation plus solide sur le plan professionnel, M GANDON les mit en relation avec la congrégation toute naissante de la Salle de Vihiers. Accompagnées de quelques amies, elles allèrent y passer quelques jours en 1832.

L'année suivante, Anne CHOLET et Perrine VIGER demandèrent à entrer dans la congrégation. Etant donné leur âge et le sérieux examen qu'elles avaient fait de leur vocation, sous la conduite de leur curé, leur temps de probation fut réduit à quelques semaines et le 10 septembre, elles prenaient l'habit religieux sous le nom de Sœur Anne et Sœur St Jean.

Quelques jours plus tard elles revenaient à Chemellier pour reprendre leur école. Elles étaient accompagnées de Sœur Marthe, comme Supérieure sous la conduite de laquelle elles firent leur noviciat

C'est le 2 octobre 1833 que les Sœurs de la Salle de Vihiers, dites Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, s'installèrent à Chemellier. C'était toute la première maison fondée par la congrégation. Cette première fondation en amena d'autres dès l'année suivante : Grézillé, St Saturnin, St Rémy la Varenne.

Milles CHOLET et VIGER avaient été précédées à la communauté par une autre jeune fille de Chemellier Marie MARCHAND qui y fit son temps normal de noviciat, elle s'y prépara à être ce qu'on appelait alors pharmacienne, c'est-à-dire infirmière, fonction qu'elle vint par la suite exercer à Chemellier.

A leur arrivée, en 1833, les religieuses habitèrent dans la maison où l'école avait été ouverte. Cette

Petite Histoire
de Chemellier

maison qui devint par la suite propriété de M. BEILLION menuisier, se trouve dans le renforcement derrière le magasin FEYTROT et sert maintenant d'entrepôt... C'est en 1855 que les religieuses et leur école vinrent dans le local qu'elles ont occupé jusqu'à maintenant.

Cette propriété, où, comme il a été dit, au début de cet article, se trouvait l'école existant avant la Révolution, appartenait alors aux demoiselles SIGOGNE qui y habitaient. Gardant leur appartement dans la vieille maison, elles firent construire le bâtiment nouveau qui existe aujourd'hui pour y faire leur logement des religieuses et la salle de classe.

Elles donnèrent cette propriété à la paroisse en 1868, avec une petite ferme à Launay. En 1905, à la loi de séparation, comme tous les biens d'église, cette propriété fut confisquée et donnée à la commune.

Tant qu'il n'y eut pas d'école de garçons, les sœurs firent la classe aux filles et aux garçons. Les cours de récréation étaient séparés ; celle des filles étant la cour actuelle et celle des garçons se trouvant derrière le bâtiment, à l'endroit du jardin.

Notons, en passant, que le marronnier qui ombrage la cour fut planté en 1872.

Un essai d'école pour les garçons fut tenté de 1837 à 1842. Pendant les cinq années, Mr ROCHARD, neveu de Mr l'Abbé GANDON, curé, fit la classe aux garçons. Ce jeune homme avait fait ses études à Combrée et s'était fait recevoir instituteur. Une chambre sombre et humide, à droite en entrant dans la cour de la cure servait de salle de classe. Ce bâtiment existe encore et servait à Mlle Aimée d'abri pour ses lapins. Même s'il était en meilleur état qu'aujourd'hui, on peut dire que pour une salle de classe, c'était on ne peut plus rudimentaire.

De Chemellier, Mr ROCHARD passa à Thouarcé. Après son départ, il fallut attendre 1876 pour voir s'ouvrir une école pour les garçons. Durant cette période, les garçons retournèrent avec les sœurs. Quelques-uns cependant, m'a-t-on dit, allaient à St Rémy la Varenne. Ils faisaient évidemment le trajet à pied, matin et soir. D'autres allèrent aussi, je crois, à Grézillé quand il y eut un instituteur.

Donc en 1876 un instituteur vint à Chemellier pour ouvrir une école de garçons. La maison de l'instituteur et la salle de classe se trouvaient situées au centre du bourg, sur la gauche en allant à l'église, un peu à l'écart de la route, en face de la route qui vient de Longueville. Il doit s'agir de la cour de M. Angebault.

La classe était humide et mal aérée. L'administration ne tarda pas à pousser la commune à se procurer un autre local. Cela traîna plusieurs années. Enfin en 1887 on commença la construction d'un bâtiment d'école avec une salle pour la mairie, sur un terrain situé dans l'enceinte de l'ancien château. C'est le bâtiment qui sert toujours et a été complété voici une quinzaine d'années.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n° 15

Archives et registres

Avant 1793, les registres de baptêmes, mariages et sépultures, établis par les curés de paroisses, tenaient lieu en France de registres officiels d'état-civil.

Il est intéressant de noter que c'est un de nos compatriotes qui est à l'origine de l'institution de ces registres d'état civil ; Guillaume POYET né à St Rémy la Varenne en 1474 et mort en 1548, il fut Chancelier de France sous François 1er.

Par l'Ordonnance, dite de Villers-Cotterêts, en 1539, il établit l'usage de ces registres de baptême et en confia la tenue aux curés. Auparavant, on tenait si peu de compte des classes inférieures que cette partie administrative était totalement négligée.

Pour ce qui est de Chemellier, ces registres d'avant la Révolution sont conservés à la Mairie. Ils vont de 1606 à 1794. Ils sont constitués de cahiers de 8 à 12 pages de papier timbré à raison d'un cahier par année, portant à partir de 1693 l'estampille de la sénéchaussée de Saumur dont dépendait Chemellier, et la signature du Président-Sénéchal ou d'un de ses greffiers. Pour être plus commodément conservés, ils ont été reliés par la suite au siècle dernier, en 8 volumes.

Plusieurs années sont manquantes dans ces registres. Une partie en effet, a été déchirée et brûlée en 1793 par un groupe de soldats vendéens, passant à Chemellier. Le nombre des années qui manquent s'élève à 67. La copie de la plupart de ces registres qui font défaut se trouve au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Quelques-uns de ces feuillets, surtout dans les plus anciens, sont difficilement lisibles, mais dans l'ensemble, ils le sont parfaitement surtout lorsque le rédacteur possède une belle écriture.

En tête du premier registre des baptêmes et sépultures (les premières feuilles de celui des mariages sont déchirées), on peut lire << Par l'ordonnance de Monseigneur XXXX archiprêtre de Saumur, faisant la visitation de l'église St Aubin de Chemellier, le mercredi vingt-septième jour de septembre 1606, le présent papier a été acheté et payé par Jehan MORIN, l'un des procureurs de la fabrique du dit Chemellier, pour servir à écrire et enregistrer les noms des enfants qui seront baptisés sur les fonts du dit, avec noms, surnoms des père, mère, parrain, marraine des dits enfants. Pour les sépultures les noms, surnoms des morts qui seront ci-après inhumés tant en l'église que cimetière dudit Chemellier... << lequel papier, » (Je n'arrive pas à déchiffrer le reste de la note) Cette note indique bien cependant, qu'auparavant, il n'était pas tenu de registres dans cette paroisse. L'ordonnance de 1539 citée plus haut, qui en établissait l'obligation pour toutes les paroisses de France, n'a pas été appliquée du jour au lendemain.

Nombre de renseignements, concernant la vie de la paroisse peuvent être puisés dans ces vieux registres.

Petite Histoire
de Chemellier

A partir de 1793, les registres d'état civil sont tenus par les mairies. Pendant la période révolutionnaire, il n'y eut pas de registres paroissiaux. Mr NICOLLE, le premier curé après la Révolution essaya, autant qu'il put le faire de reconstituer la liste des enfants baptisés pendant cette période.

Les registres paroissiaux commencent en 1803 et se poursuivent sans interruption jusqu'à nos jours. Ce n'est pas chez eux cependant que se trouvent puisés la plupart des renseignements donnés dans cette petite histoire de Chemellier.

J'ai à ma disposition le registre des délibérations du Conseil de Fabrique pendant tout le 19ème siècle, où j'ai trouvé la documentation concernant la construction de l'église, mais surtout le livre des chroniques dont j'ai fait état dans le premier bulletin, écrit par un de mes prédécesseurs, curé de Chemellier de 1861 à 1891, M. l'Abbé GARNIER.

Celui-ci a noté, au fur et à mesure, les évènements un peu marquants qui se sont déroulés pendant cette période. Pour les faits plus anciens, il a recueilli les traditions et fait des recherches dans les Archives de la Préfecture ou au Greffe du Tribunal de Saumur, ou encore aux Archives du Chateau de Pimpéan, à Grézillé.

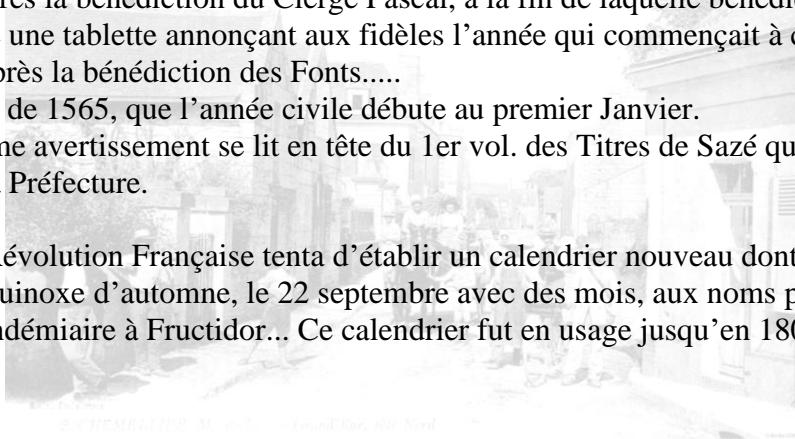
A titre de curiosité, signalons un renseignement d'ordre historique, qui se trouve consigné en tête d'un de ces volumes des Archives de Pimpéan.

On y lit ceci : << on observera avant la réformation du calendrier faite par l'ordonnance de Charles IX (1563) dite de Roussillons, laquelle a eu son exécution, à partir du 1er janvier 1565, l'année civile et ordinaire commençait en France, le samedi de la semaine Sainte, à savoir en certains lieux, immédiatement après la bénédiction du Cierge Pascal, à la fin de laquelle bénédiction, le chancre pendait à ce cierge une tablette annonçant aux fidèles l'année qui commençait à cet instant, et en d'autres églises, après la bénédiction des Fonts.....

C'est donc à partir de 1565, que l'année civile débute au premier Janvier.

Notons que le même avertissement se lit en tête du 1er vol. des Titres de Sazé qui sont conservés aux Archives de la Préfecture.

Signalons que la Révolution Française tenta d'établir un calendrier nouveau dont l'année commençait à l'équinoxe d'automne, le 22 septembre avec des mois, aux noms poétiques qui allaient de Vendémiaire à Fructidor... Ce calendrier fut en usage jusqu'en 1804.



Petite Histoire de Chemellier

Complément à la petite histoire de Chemellier (aparté sur le foyer)

Dolmen	400 avant JC
Tombes gallo-romaines	400 après JC
Origine de la paroisse	1000
Eglise	1880
Foyer pour les jeunes	1966

Vœux de l'auteur pour 2200

En l'an 2200 à Chemellier devenue banlieue d'Angers un prêtre perpétrant une tradition installée trois siècles plus tôt par un de ses lointains prédécesseurs qui venait de Grez-Neuville relatera avec émotion la petite histoire de son village entre-autres événements marquant de la vie du pays, la naissance en 1966 d'un foyer de jeunes. Avec émotion dis-je car en l'an 2200, petit foyer sera devenu grand. Osons l'espérer....

Ça c'est un futur possible, mais laissons notre imagination pour revenir à un futur plus proche et plus sûr. Dans un mois environ ce foyer, cette maison où tu iras, où j'irais, où nous irons tous va ouvrir ses portes ; mais avant d'en passer le seuil tu t'es posé j'en suis sûr de multiples questions...

D'abord, Qu'est ce que c'est, puis Est-ce quelque chose de vraiment formidable ?

On te répond par l'article 1 de nos statuts :

« C'est une association fondée en Août 1966 qui a pour but la création d'activité à caractère récréatif et éducatif, permettant l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres »

A la deuxième question, il faut te dire que ceux des 19-20 ans et plus encouragés par M. Le Curé, M. Le Maire, et MM les conseillers municipaux que nous remercions bien vivement ont fait le quelque chose nécessaires ...

Ce sera à toi, jeune homme ou jeune fille de 14-15 ans d'y ajouter le coté formidable.

No parents et nous-mêmes nous inquiétons de savoir si le foyer est bien organisé

Oui, il est déclaré à la préfecture selon les règles et a de ce fait une existence légale. Il a des statuts, un règlement intérieur...un président M. Clément PREAU, un secrétaire et un trésorier ; MM Jean PERDRIAU et Michel BOISSEAU (majeurs et jouissant de tous les droits civiques)

Quelles sont les premières activités qu'on pourra y trouver. Nous énumérons sans commentaire :

Discothèques, danses, veillées, bibliothèque, revues, bar, jeux de cartes, ping-pong, Volley-ball.

Maintenant nous espérons que les questions que tu te posais sont résolus en partie.

Nous croyons tous ensemble que cette maison, que cette famille assumera les buts qu'elle s'est fixés, dans les meilleurs conditions...car ce foyer est réalisé par les jeunes et pour les jeunes....

En reconnaissance aux demoiselles SIGOGNE dont on ne compte plus les services rendus à la paroisse de Chemellier et à la maison du foyer ; pourquoi ne pas nommer notre foyer « Foyer des Sigogne.

Petite Histoire
de Chemellier

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°16

Paroisse et Curés

Nous avons relaté, en commençant cette << petite histoire >>, que les plus anciens documents où il est question de Chemellier, datent des environs de l'an 1000 (chartes de l'ancienne Abbaye de St-Aubin d'Angers)

Nous savons d'après cette charte qu'il existait au début du 11ème siècle, une église avec son territoire à Chemellier et qui fut donnée aux Chanoines de St-Lézine d'Angers. Mais à quelle époque précise, la Paroisse de Chemellier a-t-elle été établie ? Cette église et ce centre de paroisse existaient-ils déjà depuis longtemps ? C'est ce que nous ne pouvons dire.

D'autre part, l'existence d'une église ne prouve pas nécessairement qu'il s'agissait d'une paroisse indépendante avec curé responsable...

Le premier curé dont le nom est connu s'appelait Jean DUVAUX. On le signale en 1427 et 1431. Ainsi que nous le disions dans le précédent bulletin, les plus anciens registres paroissiaux remontent à 1606. Il est donc difficile, en ce qui concerne la période antérieure à cette date d'avoir des renseignements complets et précis.

D'après diverses allusions relevées dans les documents de cette époque, Célestin Port, dans son Dictionnaire, cite le nom d'une dizaine de personnages, ayant porté le titre de Curé de Chemellier, de 1427 à 1626. Notons qu'aux 15e et 16e siècles (auparavant aussi sans doute) les Curés ne résidaient pas dans leur paroisse. Ils assumaient d'autres fonctions. C'est ainsi qu'en 1497 on trouve comme Curé de Chemellier Guillaume MOREAU, Vicaire général de l'Evêque d'Angers.

Ils faisaient administrer leur paroisse par des prêtres, (vicaires, chapelains) qui portaient le titre de << fermiers de la cure >>. Ce n'est qu'à partir de 1626 que les curés de Chemellier résidèrent effectivement dans la Paroisse.

Le premier de ces curés résidents fut M. Séléne GRICIER, qui arriva le 18 octobre 1626 et mourut le 18 novembre 1650. Il fut enterré le lendemain, dans l'église.

A partir de lui, on a la liste complète des Curés de Chemellier jusqu'à maintenant. De 1626 à 1790, on en compte douze. Il serait fastidieux de les nommer tous.

Le dernier en date, avant la Révolution fut M. Pierre RIBAY. Sa première signature sur les registres paroissiaux est du 7 mars 1757 et sa dernière du 24 décembre 1790. Il était originaire de Château-Gontier. Il avait deux frères prêtres et deux sœurs religieuses. C'est lui qui fit bâtir le presbytère actuel, en 1765.

Pendant la révolution, n'ayant pas voulu prêter le serment demandé par le gouvernement d'alors, il dut quitter sa paroisse. Ce serment exigeait, en fait, des prêtres de se séparer du Pape. Beaucoup le refusèrent, on les a appelés prêtres réfractaires. Ceux qui acceptèrent furent appelés prêtres constitutionnels. Comme ils furent installés à la place des autres, les fidèles les désignèrent sous le nom d'intrus.

On trouve le nom de M. Pierre RIBAY, avec celui de ses deux frères, sur la liste des prêtres détenus au Grand Séminaire d'Angers, pendant l'été de 1792, et destinés à être déportés.

Petite Histoire
de Chemellier

Sans doute, en raison de son âge, M. P. RIBAY ne fut pas déporté. Délivré lors de la prise d'Angers par les Vendéens en 1793, il se réfugia dans la région de Doué. Obligé de se cacher, il aurait été reconnu à Douces, déguisé en berger et fusillé sur le champ. Cependant, aucune confirmation officielle de ce fait n'a jamais pu être fournie.

Durant cette période de 1606 à 1790 les registres paroissiaux mentionnent les noms de tous les vicaires qui ont exercé leur ministère à Chemellier. On en compte 44. Le dernier en date fut M. René BILLARD qui fut vicaire à plusieurs reprises de 1776 à 1780 et de 1789 à 1791. Il était originaire de Chemellier, étant né à la Motte. Ayant refusé le serment, il fut emprisonné et déporté en Espagne.

Après la Révolution, on le retrouve comme curé de la Daguénierie puis de St-Sulpice où il mourut en 1820.

Pendant la période révolutionnaire, on trouve le nom de quatre curés constitutionnels : MM GAUDINEAU, DIARD, HOUSSIN et Joseph DURET. Ce dernier, au rétablissement du culte catholique, demeura sur Chemellier où il exerça la fonction de médecin. Il mourut en 1819. Pendant la même période, des prêtres catholiques exerçaient en cachette leur ministère en particulier M Charles MESNET qui fut par la suite, curé de Grézillé

Depuis la révolution, Chemellier en est à son huitième curé. M. Michel NICOLLE, de 1802 à 1819. Il devint alors curé de St Gemmes sur Loire. Un prêtre du même nom avait été vicaire à Chemellier en 1887. Était-ce le même, nous ne savons pas.... Il avait un frère, curé de Charcé.

M. Augustin METAYER, de 1819 à 1826 qui devint curé de St Philbert en Mauges ;

M. Joseph GANDON de 1826 à 1861 il mourut subitement le dimanche 17 février.

M. Jean-B. GARNIER de 1861 à 1891 ; il se retira à Doué où il mourut en 1898 ;

M. Joseph MUSSET de 1891 à 1904 ; il s'en alla comme curé de St Sylvain.

M. Pierre MORTIER de 1904 à 1939 ; malade il avait dû quitter sa paroisse au mois de juin, pour aller aux Récollets de Doué. Il y mourut en septembre de cette même année 1939. Il est enterré dans le cimetière de Chemellier.

M. Jean GAUTIER de 1939 à 1963 ; il devait être installé le dimanche 3 septembre ; du fait de la déclaration de guerre il dut partir la veille. Décédé subitement en revenant de la première messe le dimanche 24 février 1963.

Enfin le curé actuel depuis 1963.

Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°17

Administrations civiles et Maires

Nous avons eu l'occasion de dire qu'autrefois, Chemellier dépendait du Seigneur de Blaison. Cette dépendance correspondait à celle de fermiers vis-à-vis de leur propriétaire. Pour ce qui est de l'administration civile, Chemellier était du ressort de la Sénéchaussée de Saumur. Le sénéchal était un fonctionnaire qui rendait la justice.

En 1790, au moment de la grande réforme administrative qui divisa la France en départements, St Georges-des-7-Voies devint chef-lieu de canton et Chemellier fit partie de ce canton. Mais comme à cette époque, on voulait écarter tout ce qui pouvait rappeler la Religion, on supprimait le mot << Saint >> même dans les noms propres. Aussi, dans les registres de Chemellier, de 1787 à 1800 on trouve écrit cette singulière indication : canton de Georges-des-Sept-Voies. C'est en 1802 que le canton de St-Georges fut supprimé et rattaché à Gennes.

Avant la révolution, nous trouvons mentionnée dans les registres l'existence d'un syndic. Le syndic était en quelque sorte l'équivalent de maire, avec cependant des fonctions moins nombreuses et moins importantes.

Le premier syndic que nous voyons figurer est celui de Noël ERRAND, en 1707. Le dernier syndic de Chemellier, avant la révolution, était un sieur TREMBLAY, de la Basse-Ronde. Jusqu'à cette époque, les registres d'état-civil étaient tenus par les curés. C'est en 1792 que les officiers municipaux commencèrent à les tenir. Le premier dont on voit la signature sur ces registres, en tant qu'officier d'état-civil est un nommé Urbain COIGNARD, cultivateur demeurant au May. C'est en fait le premier maire de Chemellier, bien qu'il soit désigné sous le nom d'Officiel civil, ou d'Agent municipal. A Urbain COIGNARD succéda à la fin de 1796, Michel PEAN, cultivateur, demeurant au bourg. Il ne resta en fonction que quelques mois. En avril 1797, il fut remplacé par Noël I CHAUVEAU, cultivateur, demeurant à la Motte. Il resta jusqu'au début de 1799. A cette date lui succéda René PRIOU fermier de la métairie de la Brossardière, qui, officiellement, le premier, porta le titre de Maire. Il resta en fonction jusqu'à la fin de février 1808. Au commencement de juin 1808, M. René PERRIER, propriétaire à Montaigu, fut nommé Maire de Chemellier, poste qu'il occupa jusqu'à la fin d'Octobre 1830, avec une interruption de quelques mois en 1815 pendant la période des Cent-Jours, marquant le retour de Napoléon de l'île d'Elbe jusqu'à Waterloo. Pendant les Cent-Jours les fonctions de Maire furent tenues par M. Yves DECOSSE. Pendant le 19^{ème} siècle, jusqu'après 1870, les Maires n'étaient pas élus, mais nommés par le Gouvernement. Ce qui explique que nominations et révocations suivaient les changements de régimes ou de tendances politiques du Pouvoir. Au début de Novembre 1830 à M. René PERRIER succéda M. Louis DECOSSE, frère de Yves, précédemment nommé. L'un et l'autre étaient les fils du dernier notaire de Chemellier. M. Louis DECOSSE resta Maire jusqu'en octobre 1842. Il le redevint pendant quelques mois, de Mars à Juillet en 1848...

En 1842, M. Désiré PERRIER, fils de René PERRIER, ancien Maire, fut nommé Maire et le

Petite Histoire
de Chemellier

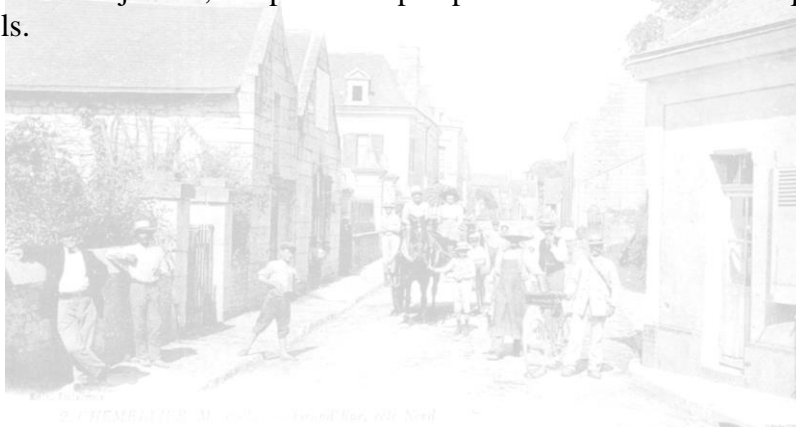
demeura jusqu'à fin Août 1865, avec l'interruption dont nous avons parlé de 1848. A la fin de décembre de cette année 1865, ce fut M. Jules DECOSSE qui devint Maire. C'était le neveu de Louis DECOSSE. Il habitait à la Bruyère, commune de Grézillé... Il demeura en charge jusqu'au début de mai 1871. A cette date, le 4 mai, il fut remplacé par M. Calixte BAUDIN.

M. BAUDIN fut Maire de Chemellier jusqu'en octobre 1908. Il exerça donc la charge pendant plus de 37 ans. Après sa retraite, il vécut encore dix ans, puisqu'il mourut en 1918, âgé de 92 ans.

Ce fut M. Séraphin CIRET qui lui succéda en 1908. Il resta en charge jusqu'à sa mort survenue en 1918. Comme c'était pendant la guerre et qu'il ne pouvait y avoir d'élections, et que par ailleurs, l'adjoint était mort lui aussi, la fonction de Maire fut remplie jusqu'aux élections de 1919 par un conseiller municipal délégué, qui fut d'abord M. Léon CHAUVÉAU puis M. Jules CRETON.

Après les élections, ce fut M. Désiré LEMASSON qui fut élu Maire, en décembre 1919. Il le resta un an et fut remplacé à la fin de 1920 par M. Eugène PROUTEAU. Ce dernier remplit les fonctions de Maire jusqu'en 1935. Puis de 1935 à 1959, ce fut M. Charles GUERET. Enfin depuis 1959, M. Henri VAUVERT.

En parlant de la famille DECOSSE, nous avons dit qu'ils étaient les descendants du dernier notaire de Chemellier. C'est qu'en effet, pendant très longtemps, il y eut un notaire à Chemellier. En 1629, il est question de M. René SIGOGNE qui occupait cette charge. En 1689 nous trouvons le sieur BOSSEAU. L'étude fut supprimée en 1806, à la mort de M. Pierre-Yves DECOSSE, et les archives furent déposées en l'étude du notaire de St-Georges-des Sept-Voies, qui résidait à la Genaudière. On trouve aussi souvent mentionnée avant la Révolution, la présence d'un Sergent royal. On appelait ainsi un officier de justice, remplissant à peu près les mêmes fonctions que nos huissiers actuels.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément au bulletin n°18

Chemellier sous la révolution

Comme il arrive souvent dans les périodes troublées, les passions s'enflamment, les têtes se montent, les positions se durcissent et l'on en vient à des excès regrettables.

Chemellier n'échappa point totalement à cette agitation qui marqua la Révolution, spécialement durant les années 1793 et 1794.

Les dispositions des habitants n'étaient pas les mêmes sur toute la paroisse. Les uns voyaient sans plaisir et plutôt avec inquiétude les bouleversements qu'elle amenait. D'autres, par contre, se réjouissaient et poussaient à la roue... Quelques-uns, même, ardents et exaltés faisaient volontiers du zèle.

Ces derniers se trouvaient surtout dans les villages de Montaigu et du Vau-Robert. Ceux des pays bas, par contre, étaient dans des idées opposées et quelques jeunes hommes de Maunit ou du May s'en allèrent combattre avec les Vendéens.

A Chemellier, comme partout ailleurs, la pratique de la religion catholique était interdite. Les deux prêtres, curé et vicaire, qui administraient la paroisse au début de la Révolution refusèrent le serment imposé par la loi, contraire à leur conscience. Ils durent quitter le pays. Jusqu'au rétablissement du culte catholique en 1803, il n'y eut plus d'offices, d'administration publique, de sacrements, de catéchismes. Les prêtres << jureurs >>, nommés par le gouvernement, les << intrus >> comme on les appelait, n'étaient pas acceptés par les chrétiens fidèles, qui refusaient d'assister à leurs offices et de recourir à leur ministère.

On en trouve quatre de 1791 à 1794 qui ne restèrent chacun que quelques mois. D'ailleurs, à partir de 1794, leur culte ne fut pas plus autorisé que celui des autres.

Quelques hommes, excités dans leur zèle antireligieux, descendirent une grande croix qu'on appelait croix de station, qui se trouvait à l'église et ils la brûlèrent en feu de joie sur la place.

On désignait sous le nom de << patriotes >>, les plus ardents dans leurs idées révolutionnaires.

Plusieurs exerçaient une sorte de police dans la paroisse, recherchant ceux qu'ils soupçonnaient de ne pas obéir aux lois de la République. Dans sa réforme du calendrier, le gouvernement révolutionnaire avait établi des semaines de dix jours. Le jour de repos était le dixième jour, le << décadi >>. Des patriotes zélés, parcourant le pays, s'en prenaient à ceux qu'ils trouvaient à travailler le « décadi », ou bien ceux qui au contraire continuaient d'observer le Dimanche chrétien. Ils menaçaient de sanctions contre ce manque de civisme. On rapporte qu'ils arrêtèrent une quinzaine de femmes récalcitrantes et les enfermèrent pendant plusieurs jours, à la cure, dans la << fuie >> aux pigeons. Pour les mêmes motifs, un homme fut enfermé dans le grenier avec des entraves de cheval aux pieds.

A part quelques vexations de ce genre qu'à distance on peut considérer comme bénignes comparées aux excès qui se passèrent ailleurs, Chemellier traversa sans grands dommages cette période troublée.

Petite Histoire
de Chemellier

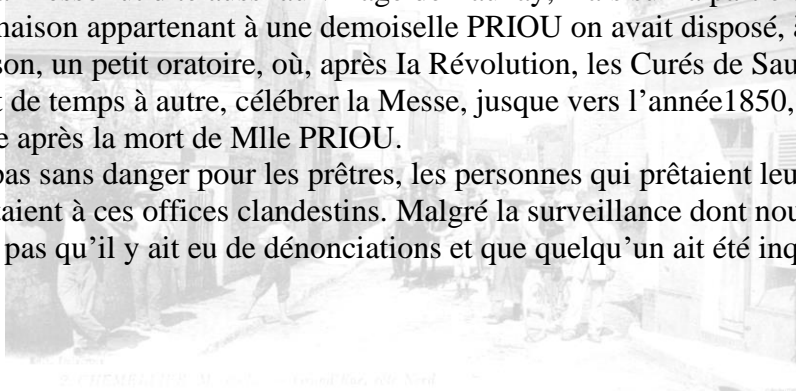
Au moment où l'armée vendéenne attaqua Saumur en juin 1793, une petite troupe de soldats vendéens vint à Chemellier ; elle signala son passage en déchirant et brûlant quelques-uns des registres de baptême, mariages et sépultures. C'est pourquoi, il manque 65 années dans la collection de ces anciens registres, conservés à la mairie.

Plusieurs de ces soldats vendéens s'aventurèrent jusqu'au Vau-Robert. L'un d'eux qui avait dérobé quelques vivres dans une maison, fut poursuivi par un habitant du village, qui, d'un coup de fusil, le coucha dans un fossé.

Malgré l'interdiction officielle, la population catholique ne fut pas totalement dépourvue de secours religieux pendant toute cette période. Quelques prêtres restèrent dans le pays qu'ils parcouraient, déguisés sous des vêtements laïcs. Ils célébraient la Messe, la nuit dans des maisons sûres et administraient les sacrements à ceux qui venaient les trouver ou aux malades auprès desquels on les appelait. Parmi ces prêtres fidèles qui risquaient ainsi leur vie, on trouve M. ROUSSEAU religieux carme, natif de Bessé et M. Charles MESNET qui devint par la suite curé de Grézillé. M. MESNET, surtout, rendit de grands services dans tout ce pays, où il réussit à se cacher sans être arrêté pendant presque toute la Révolution.

On cite quelques endroits sur la paroisse où la Messe fut parfois célébrée la nuit. Ainsi dans une cave située à l'extrémité du bourg, dépendant d'une ancienne maison qu'on appelait la Huguenoterie, non loin de la maison actuelle de Maurice GUERET. Cette maison appartenait alors à un nommé Sérené MARCHAND. Elle fut dite aussi à la ferme de la Grangehérie, habitée par un sieur GAUDIN, à la Basse-Ronde chez Antoinette BOUTIN. On cite deux prêtres, M. SYLVESTRE et M. DENIAU, comme ayant célébré la Messe dans cette maison de la Basse-Ronde. En outre, la Messe fut dite aussi au village de Launay, mais sur la partie dépendant de Saulgé, dans une maison appartenant à une demoiselle PRIOU on avait disposé, à cet effet, dans cette dernière maison, un petit oratoire, où, après la Révolution, les Curés de Saulgé et de Chemellier vinrent de temps à autre, célébrer la Messe, jusque vers l'année 1850, époque où la maison fut démolie après la mort de Mlle PRIOU.

Tout ceci n'allait pas sans danger pour les prêtres, les personnes qui prêtaient leur maison ou celles qui assistaient à ces offices clandestins. Malgré la surveillance dont nous avons parlé, il ne semble pas qu'il y ait eu de dénonciations et que quelqu'un ait été inquiété.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément n°19

Chemellier au fil des siècles

Le précédent article évoquait quelques souvenirs du temps de la Révolution. D'autres époques troublées de notre histoire nationale ou régionale ont eu plus ou moins directement leur contre-coup dans la vie des habitants de notre bourgade, comme partout ailleurs.

Pendant la retraite de l'armée française, quelques passages de troupes sont signalés. C'est ainsi que le 16 février 1871, une colonne de 3000 hommes traversa le bourg et y fit halte.

La guerre de 1914-1918 ne vit pas de mouvements de troupes par ici, mais les quatorze noms inscrits sur les plaques du Monument aux Morts indiquent le tribut payé par Chemellier dans cette guerre.

De 1939 à 1945, la commune n'eut pas à déplorer de morts du fait de la guerre. Après le retour des prisonniers, un calvaire fut érigé en ex-voto de reconnaissance, au carrefour du May et de la Ronde. Ce calvaire qu'on appelle la Croix du Retour fut solennellement béni le 24 août 1947, par Mr le Chanoine-Colonel PANAGEF

Si nous remontons à des temps plus anciens, certains indices laissent supposer que le pays subit à plusieurs reprises l'invasion des Anglais, en 1370 notamment. Nous avons tout lieu de croire que ce sont eux qui ont détruit le Château de Chemellier dont il a été question dans un des premiers articles. Les tombes, dont nous avons également parlé, retrouvées dans l'enceinte de cet ancien château, étaient peut-être celles de victimes des combats de cette époque.

Lors des guerres de Religion qui divisèrent la France dans la deuxième partie du 16ème siècle, Chemellier aurait particulièrement souffert. Vers 1561, les protestants, les Huguenots, comme on les appelait, vinrent ravager le bourg. Selon une tradition populaire, consignée par M. l'Abbé GARNIER, les Huguenots auraient détruit le bourg, ne laissant que l'église dont ils se seraient servis d'écurie pour leurs chevaux, et une petite maison, qui, lorsqu'elle existait, portait le nom de Huguenoterie... Cette maison, située à l'entrée du bourg dans la direction de Montaigu, a été démolie en 1865.

Tout en faisant la part des déformations et exagérations que peut contenir cette tradition, on peut penser qu'elle tire son origine de faits réels.

Un sinistre pour lequel nous avons des renseignements précis puisqu'il est consigné sur les registres, est l'incendie du village du May, le 14 avril 1775. Ce village était constitué de 8 ou 9 maisons, toutes couvertes comme c'était alors l'usage, de brandes, c'est-à-dire fougères séchées. Ce jour-là, c'était le Vendredi-Saint, l'incendie éclata la matinée, pendant l'Office où se trouvaient bon nombre des habitants. Le feu prit par accident dans une maison où l'on chauffait le four au bout du village, du côté de la Ronde. Un vent violent qui soufflait de l'est emportait les flammèches sur les toitures si inflammables et rapidement tout le village fut en flamme.... Il fut

Petite Histoire
de Chemellier

entièrement brûlé. Du fait de la violence du vent, le feu se communiqua même à une maison située à une assez grande distance, du côté de Maunit, appelée le Vigneau. Il y avait là une petite ferme ou tout fut brûlé. Ces couvertures en brande étaient fort communes à cette époque en ce pays. Cet incendie du May hâta-t-il leur disparition ? C'est possible. Toujours est-il qu'à partir de là, on vit davantage de couvertures en ardoises et cinquante ans plus tard, il n'y avait pratiquement plus de couvertures d'herbes séchées.

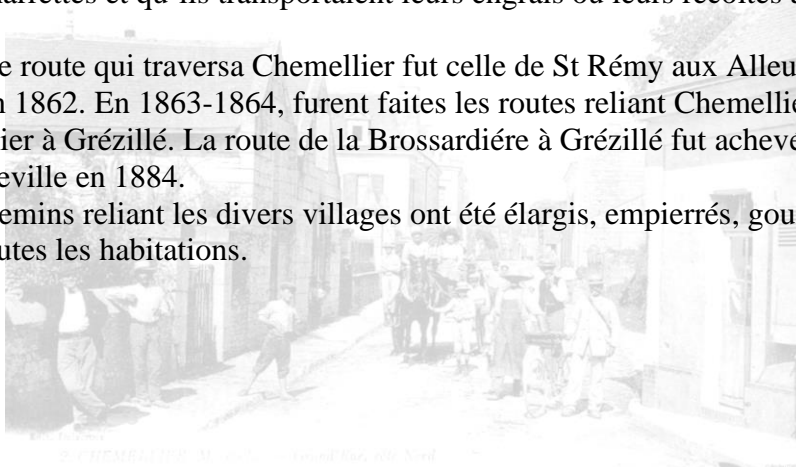
Puisque nous sommes sur ce chapitre des habitations, rappelons que pendant fort longtemps, dans ce qu'on appelle le haut pays, tous comme dans le bourg, les maisons bâties au-dessus du sol étaient peu nombreuses. Les gens logeaient pour la plupart dans des habitations creusées dans le tuf, ces caves qu'on voit encore en grand nombre dans tout le pays.

Avant la Révolution, il y avait très peu de maisons émergeant du sol dans le bourg. Ainsi de la cure à l'église, en allant sur la droite, on n'en comptait que deux, la maison d'école où se trouve maintenant le foyer et une petite maison sur le chemin de Longueville, à une cinquantaine de mètres de la rue qui traverse le bourg. Le total de ces maisons ne devait guère dépasser la dizaine dans tout le bourg.

C'est en 1805 que l'on commença à bâtir le bourg actuel. En 1870, il comprenait 56 Maisons et il n'y avait plus que 3 ou 4 personnes à habiter encore dans les caves. Pendant très longtemps, aucune grande route ne passa à Chemellier, ni sur aucune partie de son territoire. Les chemins d'un bourg à l'autre où pour joindre les villages étaient très mauvais. On dit qu'avant 1800, les habitants n'avaient pas de charrettes et qu'ils transportaient leurs engrais ou leurs récoltes à dos d'âne ou de cheval.

La première grande route qui traversa Chemellier fut celle de St Rémy aux Alleuds, commencée en 1858 et achevée en 1862. En 1863-1864, furent faites les routes reliant Chemellier à Brissac par Charcé et Chemellier à Grézillé. La route de la Brossardière à Grézillé fut achevée en 1865, celle de Brissac par Longueville en 1884.

Depuis lors, les chemins reliant les divers villages ont été élargis, empierrés, goudronnés, rendant facile l'accès de toutes les habitations.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément n°20

Visite de deux papes

Cet événement ne concerne pas Chemellier directement mais on peut penser qu'il ne laissa pas indifférents les habitants. Il s'agit de la venue des Papes Urbain II et Calixte II, à 25 ans d'intervalle, à l'Abbaye de St Maur, qu'on appelait alors Glanfeuil.

Depuis son avènement, Paul VI a effectué plusieurs grands voyages que les moyens modernes de locomotion lui permettent de faire en quelques heures. On n'était plus habitué à voir le Souverain Pontife quitter Rome. Ils ne l'avaient pratiquement plus fait depuis Pie VII, au temps de Napoléon. Aussi les voyages de Paul VI ont fait l'impression d'événements sensationnels. Pourtant il reprenait une tradition ancienne. Les Papes du Moyen-Age voyageaient beaucoup. Ils parcouraient les pays de ce qu'on appelait la Chrétienté. C'est ainsi qu'en 1096, au mois de février, le Pape Urbain II passa à St Maur. On peut penser cependant que cette présence du Souverain Pontife, si près de chez eux ne passa pas inaperçue des gens du voisinage. Comme Chemellier n'est distant que de deux lieues, des habitants ont sans doute été voir l'illustre voyageur.

Un quart de siècle plus tard, au mois de Septembre 1119, c'est le Pape Calixte II qui passait à l'Abbaye. A la demande des moines de Glanfeuil et de leur Abbé, il consacra leur église dédiée à St Maur.

Ces visites nous donnent une idée de l'importance et du renom de l'Abbaye de Glanfeuil a cette époque. C'était un des plus célèbres monastères bénédictins de la Chrétienté.

PASSAGE DE LOUIS XIII

Quelques siècles plus tard, un autre personnage important vint dans les parages. Au mois d'août 1619, le Roi de France Louis XIII vint au Chateau de Brissac. Des luttes politiques divisaient la France. La mère du roi, Marie de Médicis était en révolte contre son fils. Louis XIII battit les rebelles aux Ponts de Cé. Il vint ensuite au Chateau de Brissac, où se trouvait sa mère, afin de se réconcilier avec elle. Une tradition rapporte que pendant ce séjour, il serait venu à Grézillie, au Chateau de Pimpéan. Quoi qu'il en soit, le séjour de ces personnages dut être remarqué et amener de l'animation dans le pays.

PRETRES ORIGINAIRES DE CHEMELLIER

Le 12 mai 1867, Mgr. ANGEBAULT, ordonnait prêtre à Angers, M. l'Abbé Calixte MORON, né à Chemellier en 1844. Cela fait donc juste cent ans cette année que Chemellier n'a pas donné de prêtre à l'Eglise

Certes, il y a eu M. l'Abbé Calixte FOUCHET, ordonné en 1906, mort curé de Soulaines, voici une vingtaine d'années, dont la famille était venue s'installer à Chemellier. Mais lui-même était né à

Charcé

M. l'Abbé MORON devint curé de la Blouère près de Viilledieu. Malade, il quitta sa paroisse pour venir les derniers mois de sa vie à Chemellier, chez ses sœurs qui habitaient la maison occupée maintenant par la famille LAUCOIN. Il y mourut en 1898, âgé de 54 ans.

Avant lui, en 1833, à l'ordination de Noël, Mgr. MONTAULT avait ordonné M. l'Abbé Vincent CIRET, originaire de la paroisse. Ce prêtre fut d'abord vicaire à Echemiré, puis à St Paul du Bois, où il mourut encore jeune, en 1842. Ce sont les seuls noms que l'on trouve pour le 19^{ème} siècle.

Avant eux, il faut remonter aux siècles précédents. Là, on en trouve quelques-uns, une dizaine en deux cents ans. Il est vrai que pour cette période, les renseignements sont moins précis.

Voici le nom de ceux dont on relève la signature dans les registres à l'occasion de cérémonies, où ils ont indiqué leur origine de Chemellier. M. Charles REVERDY, baptisé à Chemellier en 1624, qu'on trouve curé de St Georges des 7 Voies en 1658 et 1676, puis curé de St Véterin de Gennes en 1699. M. Pierre TREMBLIER, qui exerça au ministère de Chemellier, et qu'on trouve vicaire à Coutures en 1670. MM Claude DENIAU et Jacques DENIAU, qui sans doute étaient frères, ou cousins. Tous deux exercèrent leur ministère à Chemellier, Claude comme Curé en 1650 à 1685 ; Jacques, comme chapelain de la chapelle St Léonard. Il mourut en 1670. Ne nous étonnons pas de voir des prêtres exercer leur ministère comme curés ou vicaires de leur paroisse d'origine. Le fait n'était pas rare à cette époque. Signalons encore M. Jacques CHASLON en 1668, puis M. René DAVY, mort à 24 ans 1689. M. Simon SIGOGNE fut également curé de sa paroisse natale. Né à Chemellier en 1689, il en devint curé en 1717. Il y mourut en 1734. M. René BILLARD, né à la Motte en 1746, était vicaire à Chemellier en 1790. Déporté en Espagne, on le trouve après la Révolution, curé de la Daguénière, de Sorges, puis de St Sulpice, où il mourut en 1820. M. Laurent MABILLE, né à Montaigu, en 1739. Il était de la famille des PERIER. Au moment de la Révolution, il était curé de St Pierre en Vaux, qui était alors une paroisse. Après la Révolution, il fut nommé Curé du Thoureil. Il y mourut en 1816.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément n°21

M. HENRI BOURICHE, SCULPTEUR RELIGIEUX

Les visiteurs qui passent dans notre église sont attirés par le chemin de Croix sculpté qui en orne les murs. C'est l'œuvre d'un artiste originaire de Chemellier : M. Henri BOURICHE

M. BOURICHE se spécialisa dans l'art religieux. Sa réputation, dans ce domaine s'étendit par toute la France et même au-delà puisqu'on trouve ses œuvres à Montréal. Son premier atelier se trouvait à l'emplacement actuel de l'église de la Madeleine à Angers. L'artiste donna en effet tout son terrain pour y bâtir cette église. Il vint alors s'installer rue de Bel-Air.

Ses ateliers y sont toujours, tenus par la maison ROUILLARD qui furent ses successeurs. Henri BOURICHE était un homme simple et modeste qui n'aurait pas aimé qu'on fasse du bruit autour de sa personne. Néanmoins une petite rue d'Angers porta longtemps son nom dans le quartier de la Madeleine où il avait habité. Je pense que c'est après la Libération que sa rue, comme quelques autres, changea de titulaire. La vie de M. BOURICHE a été écrite par un prêtre de ses amis, directeur au Grand Séminaire. Ce livre paru en 1907, l'année qui suivit la mort du sculpteur.

Quelques exemplaires de cette biographie se trouvent peut-être encore dans l'une ou l'autre maison de Chemellier. Le père Alphonse MOREAU, petit neveu de M. BOURICHE m'en a prêté un, j'y ai trouvé sur la vie de notre compatriote, nombre de renseignements que je pense susceptibles de vous intéresser

Henri Jacques BOURICHE naquit à Chemellier le 10 août 1826. Ses parents Jacques BOURICHE et Henriette CHAUVEAU habitaient au Petit Sigogne, à l'endroit où est maintenant le père Alphonse MOREAU ; pas dans la maison qui n'était pas encore bâtie mais dans une de ces caves creusées dans le tuffeau comme on en voit beaucoup dans le pays. Une porte et une petite fenêtre donnant un peu de jour à l'intérieur. Cette grotte existe toujours. C'est là qu'il est né et qu'il passa son enfance avec ses parents et sa sœur, Virginie de trois ans plus jeunes que lui. Il fut baptisé le lendemain de sa naissance et eut pour parrain, son oncle Jacques CHAUVEAU et pour marraine, Vincente Rose PARAGE femme DECOSSE. Sa marraine était une fermière de Grézillé, chez qui sa mère avait été domestique avant son mariage et où elle continuait d'aller faire des journées. Ses parents étaient pauvres et de chétive santé l'un et l'autre. Aussi la vie était dure dans la maisonnette et on y manquait souvent du nécessaire. Il avoua plus tard avoir dû, une fois ou l'autre mendier pour avoir un morceau de pain. Dès l'âge de cinq ans, il commença de conduire aux champs la vache et les deux moutons qui faisaient tout le troupeau de la famille. Avec une petite bêche que son père lui avait procurée, il travaillait dans une petite vigne attenante à la maison. << Je la tenais parfaitement propre, confiait-il en évoquant son enfance, et personne n'aurait pu y découvrir le moindre brin d'herbe. >>

Vers huit ans, il alla à Grézillé, chez sa marraine, pour y remplir les fonctions de petit berger, de << biquard >> comme on disait alors. Tous les matins, il allait conduire dans les bois, cinq ou six chevaux et les ramenait au logis aux heures qu'on lui avait indiquées. Le reste de

Petite Histoire
de Chemellier

la journée, il devait veiller à la garde des autres animaux de ses maitres. Pendant la plus grande partie de ses journées, il était donc seul dans les champs. C'est là que, spontanément, son talent commença à poindre.

L'enfant s'amusait à tailler les pierres de tuffeau, qui ne manquent pas par ici. Avec son petit couteau, il s'exerçait, avec un morceau de cette pierre, à faire un arbre, un mouton, un cheval ou quelque autre animal dont il avait le modèle sous les yeux. Un jour, voyant un chasseur parcourir ses champs avec son chien, l'enfant prend une pierre plus grande et avec le petit couteau, il reproduit le groupe du chasseur et de son chien.

Une autre fois, un des chevaux qu'il gardait, sans doute effrayé, s'emballa et franchit d'un bond, une barrière élevée. Henri fut émerveillé par l'audace et le bel élan de l'animal et voulut le représenter. Pour cela, il s'essaya avec de la terre glaise, assez abondante dans ses champs et plus malléable que le tuffeau. Après plusieurs essais, il eut la joie de contempler son cheval bondissant par-dessus la barrière.

Avec le tuffeau et la glaise, l'enfant utilisait aussi le bois. De tous ces travaux d'enfant, il ne nous est rien parvenu et M. BOURICHE lui-même n'en avait point conservé. Mais il aimait, par la suite, à revenir sur ses occupations de petit sculpteur et à rappeler le souvenir des bons moments qu'elle lui avait fait passer.

Et l'école ? dira-t-on. Hélas, il n'en était guère question. Sa fréquentation ne dépassa pas six mois. Toute sa vie, il souffrit du handicap de cette première instruction déficiente. Certes il compléta par la suite cet enseignement par trop rudimentaire, mais il le fit sans maître et sans méthode, par lui-même et lui, si humble pourtant, se sentit toujours humilié de son infériorité sur ce point.

Le prêtre ami qui lui a écrit sa vie et qui l'a beaucoup fréquenté, estime qu'il avait l'esprit très ouvert et que s'il avait pu suivre des études, il aurait pu faire une carrière brillante dans les lettres ou dans les sciences, car il paraissait aussi doué dans ces domaines qu'il l'était en sculpture. Nous reparlerons de M. BOURICHE dans les prochains bulletins. Les détails donnés aujourd'hui sur sa petite enfance, fournissent un aperçu de ce qu'était la vie de bien des petites gens à cette époque. C'était courant de voir des enfants de 7-8 ans aller ainsi gagner leur vie.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément n°22

M. Henri Bouriché – Sculpteur religieux (suite)

Nous avons laissé le jeune Henri, comme petit pâtre, chez sa marraine, dans une ferme de Grézillé (il s'agit de la Bruyère). En gardant les bêtes, il s'amusa à tailler les morceaux de tuffeau ou de bois, ou bien à modeler de la terre glaise s'exerçant ainsi, sans le savoir, à la sculpture. Quand il eut dix ou onze ans, il entra comme domestique chez Mr RHODIER, Curé de Blaison. Quel genre de services pouvait-il rendre à cet âge ? nous n'en avons pas grande idée dans notre manière de vivre actuelle. Il resta là, deux ou trois ans. C'est à Blaison qu'il fit sa première communion. Il s'y prépara de son mieux sous la conduite de M. le Curé. Ce dernier l'aida aussi, sans doute à perfectionner un peu les maigres connaissances qu'il avait pu apprendre durant les quelques mois de fréquentation scolaire

Quand il eut treize ans, Henri quitta Blaison pour entrer au service d'un autre prêtre, M.FERRAND, curé de St Aubin des Ponts de Cé, puis de Beaufort en Vallée. C'est à cette époque que le jeune homme perdit son père et sa mère. Son père mourut des suites d'une piqûre d'épine qui envenima. Sa mère qui avait toujours été de santé fragile ne survécut qu'un an à son mari. A 15 ans, Henri BOURICHE était complètement orphelin. Le jeune homme n'avait pas perdu le goût des sculptures qu'il fabriquait dans son enfance. Il aurait voulu apprendre le métier de charron ou charpentier. Il s'en ouvrit à son maître qui l'encouragea. A 17 ans, il quitta le curé de Beaufort pour entrer en apprentissage. Après dix-huit mois d'apprentissage chez un charron de la région, puis deux ou trois stages comme ouvrier chez des artisans de La Fleche, nous le retrouvons à Angers, comme ouvrier dans une maison où l'on fabriquait du mobilier d'église, stalles, chaires, confessionnaux et autres objets en bois.

Henri avait alors 20 ou 21 ans. Il put là, apprendre l'art de sculpter le bois pour lequel, il avait des dispositions.

A côté de l'atelier de bois, se trouvait l'atelier du statuaire. M. BARREME, le maître sculpteur, taillait la pierre, et sous sa direction quelques élèves pétrissaient la terre glaise et s'essayaient au modelage. En les voyant travailler, Henri BOURICHE se souvint de ses essais d'enfant, à la ferme de La Bruyère.

Le désir lui vint d'être un vrai sculpteur. Il demanda à M. BARREME, de le prendre comme élève. Après quelques hésitations, celui-ci y consentit, moyennant certaines conditions. Il fut convenu que le jeune homme rendrait au Maître quelques services d'ordre domestique, faisant, en fait, fonction de cocher, s'occupant du cheval, de la voiture moyennant une rétribution de 1 franc par jour, et qu'entre-temps, il pourrait travailler à la sculpture

Henri travailla ainsi deux ans, chez M. BARREME. Ne perdant pas une minute, il employait tous ses moments libres, à lire, étudier, dessiner, modeler, s'exerçant à tailler le bois, la pierre ou le marbre. Il fit des progrès sensibles et le maître sculpteur, qui, au début semble l'avoir accepté comme élève, avec l'intention de se procurer un domestique à bon marché s'occupa de lui sérieusement

Petite Histoire
de Chemellier

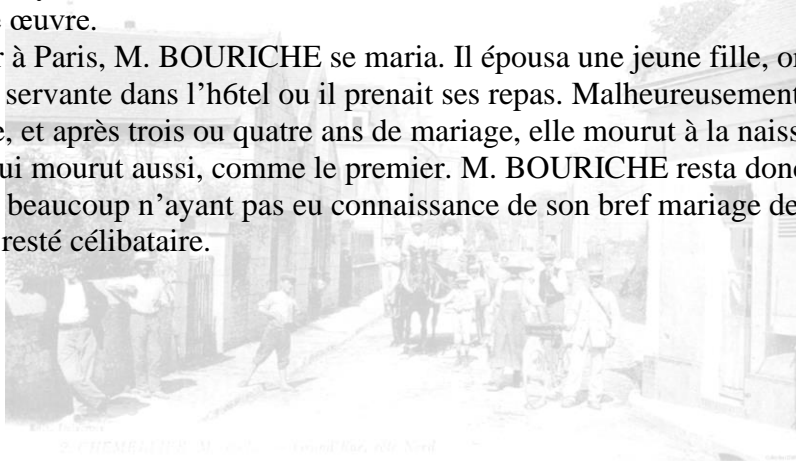
Toutefois, les circonstances n'étaient guère favorables pour le plein épanouissement de son talent. Henri BOURICHE, qui avait 24 ans avait de plus grandes ambitions. Il avait connu à l'Ecole de dessin d'Angers, deux camarades partis à Paris, où ils fréquentaient l'Ecole des Beaux-Arts. Le jeune homme décida de faire comme eux. Il n'avait pour tout bien qu'un petit champ, hérité de ses parents. Il le vendit puis partit pour la capitale. M. BOURICHE resta dix ans à Paris, de 1850 à 1860. Nous n'avons pas grands détails sur sa vie durant cette période. Ce fut une vie de travail et d'études. Par son travail, il subvenait à sa subsistance et à ses frais d'études.

Il fut candidat au premier concours qui s'ouvrit à l'Ecole des Beaux-Arts et il y réussit du premier coup, ce qui prouve que son travail à Angers n'avait pas été inutile

M. BOURICHE sut profiter au mieux des leçons qu'il reçut. Nous savons qu'il obtint plusieurs médailles à l'Ecole des Beaux-Arts. Deux groupes qu'il exécuta furent placés au nouveau Louvre. Il obtint une année la médaille d'Or du Salon pour un petit chef-d'œuvre qu'il donna, par la suite, au musée d'Angers, où, je pense il doit toujours se trouver. C'est une très jolie statue en marbre, représentant le << Génie des Arts >>.

Tout ceci nous est une preuve que M. BOURICHE était loin d'être dépourvu de talent. Parmi les Maîtres sous la direction de qui, il travailla, il en est deux au moins qui s'intéressèrent beaucoup à lui et l'honorèrent de leur amitié un peintre, Hippolyte FLANDRIN et un sculpteur BONNASSIEUX tous deux célèbres à leur époque et dont les noms figurent dans le dictionnaire M. BONNASSIEUX est l'auteur de la magnifique et colossale statue de N.-D. de France qui domine la ville du Puy. Henri BOURICHE collabora activement avec le Maître dans la réalisation de cette œuvre.

Pendant son séjour à Paris, M. BOURICHE se maria. Il épousa une jeune fille, originaire de Bretagne, qui était servante dans l'hôtel où il prenait ses repas. Malheureusement, la jeune femme fut souvent malade, et après trois ou quatre ans de mariage, elle mourut à la naissance d'un deuxième enfant qui mourut aussi, comme le premier. M. BOURICHE resta donc seul. Il ne se remaria pas. Aussi beaucoup n'ayant pas eu connaissance de son bref mariage de Paris, pensèrent qu'il était toujours resté célibataire.



Petite Histoire de Chemellier

Supplément n°23

M. Henri Bouriché – Sculpteur religieux (suite)

Henri BOURICHE est resté dix ans à Paris, dix ans d'études et de travaux très sérieux. Que serait-il arrivé si toute sa vie s'y était écoulée ? serait-il devenu une célébrité, à l'égal des grands sculpteurs de son époque ? on peut toujours le penser

En fait, il revint à Angers en 1860. Son premier Maître angevin M. BARREME avait fondé un petit atelier de sculpture religieuse. Sentant venir la vieillesse, il proposa à Henri BOURICHE de la lui céder moyennant une rente viagère. Celui-ci accepta. L'affaire n'était guère florissante et la rente que l'artiste servit pendant plus de vingt ans à son prédécesseur en paya plusieurs fois la valeur. M. BOURICHE avait alors 34 ans. Il était dans la force de l'âge et en pleine possession de son art. Pour s'installer, il loua un petit atelier, rue de la Madeleine, sorte de hangar assez étroit. Il y resta peu de temps. En face, de l'autre côté de la rue s'étendait un grand terrain vague avec une petite maison. Il acheta le tout, s'installa dans la maison et fit construire un vaste atelier, plein d'air et de lumière. C'était sur l'emplacement actuel de l'église de la Madeleine

Ses œuvres le firent bientôt connaître. On trouva qu'il donnait à ses statues un caractère de dignité et de piété qui plut. Les commandes vinrent très nombreuses. Elles lui vinrent en particulier du séminaire d'Angers qui apprécia son talent et ne fut pas étranger à ses succès.

M. BOURICHE resta rue de la Madeleine onze ou douze ans, jusqu'au moment où, comme nous avons eu l'occasion de le dire en commençant ces articles, il donna sa propriété à Monseigneur FREPPEL, Evêque d'Angers, pour y construire l'église de Ste Madeleine. Il vint alors rue de Bel Air et y fit construire les ateliers qui y sont toujours, tenus par la maison ROUILLARD qui furent ses successeurs.

En arrivant à Angers pour prendre la succession de M. BARREME, il travaillait seul dans son petit atelier-hangar de la rue de la Madeleine. Maintenant, il a, autour de lui, des élèves qu'il forme, des spécialistes qui exécutent en pierre, en marbre ou en bois les modèles créés par lui et toute une série d'ouvriers pour les moulages, les emballages et autres activités.

C'est là que M. Henri BOURICHE a réalisé ses œuvres les plus importantes.

Avant de revenir sur ces œuvres qui l'ont fait connaître bien au-delà de l'Anjou, disons un mot de ses dernières années. Aux environs de soixante ans, il fut atteint d'une infirmité qui, pour un artiste, dut être une rude épreuve. Il devint quasiment aveugle. On tenta une opération. Celle-ci aggrava plutôt son cas et il conserva tout juste assez de vue pour pouvoir se conduire.

Il fut dans l'incapacité de continuer ses travaux de sculpture et même de diriger ses ouvriers. Pendant quelque temps, à l'aide d'élèves qu'il avait formés, il continua à faire marcher sa maison et à répondre aux demandes qui lui étaient faites. Cela ne pouvait cependant durer ainsi très longtemps. Il céda bientôt à M. ROUILLARD, l'un de ses élèves qui avait toute sa confiance, ses ateliers et ses modèles, se réservant le droit d'habiter sa maison, sa vie durant.

Ce ne fut pas sans un serrement de cœur qu'il vit brisés tous les liens qui l'attachaient au passé, à sa vie d'artiste, aux jouissances qu'il en avait retirées. Il vécut encore une vingtaine d'années. Ne

Petite Histoire
de Chemellier

pouvant rester inactif, il s'occupa pendant plusieurs années à fabriquer des caisses pour l'emballage des statues et autres sculptures qui sortaient de l'atelier. Ce travail ne demandait pas d'avoir des yeux aussi clairvoyants que pour faire les statues.

M. BOURICHE mourut à Angers le 4 décembre 1906, âgé de 80 ans. Un an auparavant, il avait eu une attaque de congestion dont il ne se remit pas. Les derniers mois, ses facultés s'étaient amoindries au point qu'il fallut établir une surveillance continue de jour et de nuit. Les dernières semaines, il n'avait plus sa lucidité que par de brefs intervalles.

Telle fut la vie de Henri BOURICHE. Dans le prochain et dernier article le concernant, nous nous étendrons un peu plus sur ses œuvres. Elles sont le témoignage de son talent artistique.

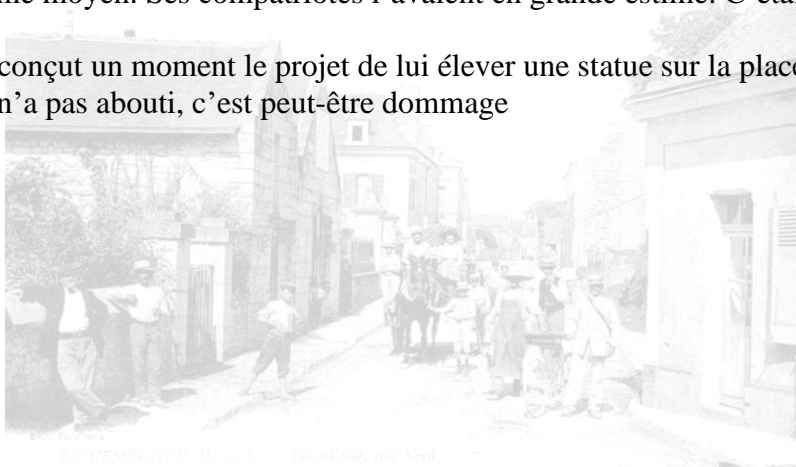
Nous avons eu l'occasion de dire qu'il avait l'esprit très ouvert et que s'il avait eu dans sa jeunesse la possibilité de développer son instruction, il aurait pu faire une carrière brillante aussi bien dans les lettres que dans les sciences. Mais ce qui fait la valeur d'un homme ce sont surtout ses qualités de cœur. Tous ceux qui ont connu intimement M. BOURICHE s'accordent sur ses qualités d'âme.

En parlant de lui, on disait le << bon Monsieur BOURICHE c'est un sage, c'est un saint >>.

Monsieur BOURICHE avait beaucoup d'attachement pour sa petite paroisse natale de Chemellier. C'est lui qui dota l'église de la majeure partie de son ornementation, du chemin de Croix, en particulier.

Les dernières années de sa vie, où son infirmité lui laissait davantage de temps libre, il revenait plus souvent parmi ses compatriotes. Il faisait le voyage d'Angers à pied, séjournait quelques jours, puis repartait par le même moyen. Ses compatriotes l'avaient en grande estime. C'était le grand homme du pays.

Après sa mort, on conçut un moment le projet de lui élever une statue sur la place de l'église. Le projet n'a pas abouti, c'est peut-être dommage



Petite Histoire De Chemellier

Supplément n°24

MOUVEMENTS DE POPULATION

Le recensement du printemps dernier donne a Chemellier une population de 425 habitants.

Le précédent de 1962 en comptait 499. Il y a donc une baisse sensible, qui malheureusement risque encore de s'accroître dans les années à venir, en raison des conditions économiques qui font que les jeunes ne trouvent pas sur place ou aux alentours, le travail qui pourrait les retenir J'ai pensé qu'il pourrait vous intéresser de connaître les variations de population à Chemellier, en remontant en arrière. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir à ce sujet :

La mention la plus ancienne, indiquant le chiffre de la population :

Remonte à l'année 1726. Cette année-là il y avait 777 habitants.

Ensuite on trouve en 1790, 740

Puis en 1830, 678.

Après de dix ans en dix ans, on trouve :

En 1840 : 644,

En 1850 : 596,

En 1860 : 614,

En 1870 : 584,

En 1880 : 535,

En 1890 : 543,

En 1900 : 526,

En 1905 : 504,

En 1910 : 496,

En 1914 : 486,

En 1923 : 464,

En 1930 : 489,

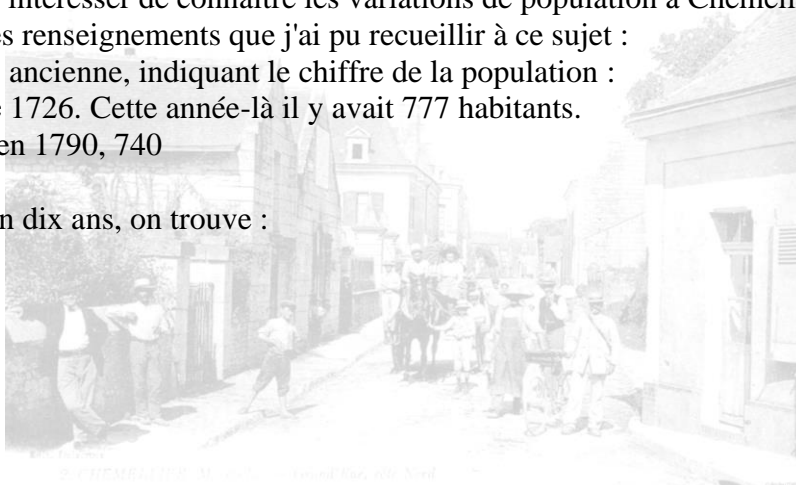
En 1939 : 467,

En 1948 : 496,

En 1961 : 510,

En 1963 : 499,

En 1968 : 425.



En consultant les registres paroissiaux depuis 1625, j'ai établi, par périodes, la moyenne annuelle des Mariages, Baptêmes et Sépultures.

Périodes

Moyenne annuelle

Mariages

Baptêmes

Sépultures

Petite Histoire
De Chemellier

De 1625 à 1700	5	22	20
De 1701 à 1750	6	26	25
De 1751 à 1800	5	20	17
De 1801 à 1850	4	13	12
De 1851 à 1900	5	9	10
De 1901 à 1925	4	8	12
De 1926 à 1945	3	11	8
De 1946 à 1958	4	14	8
De 1959 à 1967	5	9	6

Ce qui paraît curieux, en regardant ce tableau, c'est de voir le nombre à peu près constant des mariages, quelles que soient les époques, avec une baisse plus accentuée de 1925 à 1945. Pendant la dernière guerre, il n'y eut aucun mariage en 1939, 1940, 1941 et un seul en 1942 et 1943

Les autres années où il n'y eut aucun mariage sont : 1800, 1830, 1876, 1916 et 1954. L'année où les mariages furent les plus nombreux est 1813 ou il y en eut 14. On en trouve 12, à plusieurs reprises dans la période d'avant la Révolution. Depuis 1900, les deux années les plus fournies sont 1908 (10 mariages) et 1948 (11 mariages).

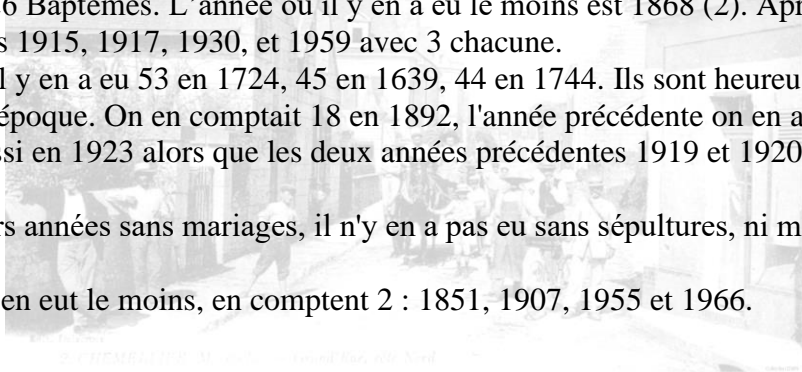
Pour les Baptêmes et Sépultures, on voit qu'ils s'équilibrent de 1600 à 1900.

Les décès l'emportent de 1901 à 1925. Par contre, depuis 1926, ce sont les naissances qui sont plus nombreuses. Au 17^{ème} et 18^{ème} siècle, naissances et décès étaient plus importants. Il faut noter qu'il y avait beaucoup de décès d'enfants. L'année qui enregistre le plus de baptêmes est 1708 (43). On en trouve 39 en 1690, 38 en 1671. Depuis l'année 1801, l'année la plus fournie a été 1948 ou l'on a compté 26 Baptêmes. L'année où il y en a eu le moins est 1868 (2). Après, on trouve 1894 (2 également), puis 1915, 1917, 1930, et 1959 avec 3 chacune.

Quant aux décès, il y en a eu 53 en 1724, 45 en 1639, 44 en 1744. Ils sont heureusement moins nombreux à notre époque. On en comptait 18 en 1892, l'année précédente on en avait 14. Il y en eut 15 en 1900, 15 aussi en 1923 alors que les deux années précédentes 1919 et 1920 en avaient 14 chacune.

S'il y a eu plusieurs années sans mariages, il n'y en a pas eu sans sépultures, ni même avec une seule.

Les années où il y en eut le moins, en comptent 2 : 1851, 1907, 1955 et 1966.



Mariages

Comme dans une paroisse de ville, notre église a vu deux mariages l'un après l'autre. Le Samedi 26 Octobre :

Alain THOMAS de Vertou en Loire Atlantique avec Monique LEMASSON du Bourg, ils vont habiter à Chemillé.

Michel CORDIER de Grézillé et Josette PERDRIAU de Montaigu, ils vont habiter à Montjean.

Petite Histoire de Chemellier

Numéro spécial – Novembre 1968

Texte d'origine remanié.

Je m'en vais donc partir de chez vous ; Monseigneur l'Evêque m'a dirigé à d'autres fonctions. Ce qui m'amène à quitter Chemellier où je suis arrivé il y a déjà 5 ans

Cette nouvelle connue il y a 15 jours a surpris tout le monde et a peiné la plupart d'entre vous. Croyez bien que je suis moi-même bouleversé et très peiné de devoir vous quitter. Depuis ces 5 ans vite passés je m'étais attaché à vous et ai été touché par l'accueil que vous m'avez réservé. Je vous remercie pour toute votre sympathie témoignée. Vous m'avez aidé à m'habituer parmi vous ; gens du Bourg et gens des villages. J'ai apprécié la bonne entente qui régnait entre vous et je me suis toujours efforcé de la favoriser.

J'aurais aimé pouvoir vous rendre visite à tous avant mon départ mais cela est impossible. Je confie donc à ce dernier bulletin le soin de vous exprimer à tous mon attachement.

Voici le moment de vous quitter, le Dimanche 3 Novembre sera le dernier que je passerai avec vous. A cette occasion Monsieur le Maire et messieurs les Conseillers municipaux me font l'amitié d'organiser une réunion d'adieux avec vin d'honneur. Le vendredi 8 novembre 1968 le camion qui amènera le ménage de mon successeur emmènera le mien. Le Dimanche 10 ce sera l'installation de Monsieur l'Abbé BOISNEAU à la grande messe de 11 heures.

Le bulletin va-t-il continuer sous sa forme actuelle ou bien prendre un autre visage. Ce qui est sûr c'est que j'emporte la machine à photocopier qui est ma propriété. De toute façon ce numéro d'adieu est le dernier de la série. J'en profite pour vous remercier de l'intérêt que vous lui avez porté et de l'aide financière que vous avez donnée spontanément pour lui permettre d'exister.

+++++
Imprimeur-Gérant Abbé Ch. MEIGNAN Chemellier 49 par Brissac
+++++